

Le Panorama Hebdomadaire de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la Direction
de l'Information et de l'Accueil

Du 01 au 07 février 2017



Ce Panorama est constitué d'une sélection d'articles issus des presses hebdomadaires régionales et locales du Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse

Postes (4)6741, (4)6742, (4)6744

Panoramapresse@hautsdefrance.fr

151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(8 articles)

L'INDEPENDANT

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Un repreneur frappe à la porte, mais Sequana garde les clés

(857 mots)

Page 11

Nouveau rebondissement vendredi dans le dossier ArjoWiggins Wizernes. Alors, que le groupe papetier a annoncé son intention de déma...

L'INDEPENDANT

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Perquisition chez Sequana et Stora Enso (340 mots)

Page 13

Tandis que Sequana était perquisitionné, à Wizernes, on renforçait le barrage pour évi...

L'INDEPENDANT

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Courrier de Michel Lefait à Bernard Cazeneuve (321 mots)

Page 14

Monsieur le Premier Ministre, Je découvre aujourd'hui dans la presse régionale que des élus de l'Intercommunalité audo...

**Le Journal des
Flandres**

mercredi 1^{er} au mardi 7
février 2017

Tim en redressement judiciaire (355 mots)

Page 15

Le tribunal de commerce de Tourcoing a accepté, lundi, la demande de placement de l'entreprise Tim en redressement judiciai...

L'Indicateur
Flandres - Vallée de la Lys

mercredi 1^{er} au mardi 7
février 2017

Du RSA à l'emploi (528 mots)

Page 16

Cindy Damiens a le sourire. Depuis quelques jours, elle travaille un peu plus et espère décrocher d'autres contrats pour au...

L'Indicateur
Flandres - Vallée de la Lys

mercredi 1^{er} au mardi 7
février 2017

«La plateforme départementale est à l'écoute de nos besoins»

(179 mots)

Page 17

Adeline Cousin vient d'implanter à Hazebrouck Bien à la Maison, une agence spécialisée dans l'aide à domicile pour les pers...

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Lens, le bon élève (533 mots)

Page 18

On entend souvent que Lens est la ville la plus pauvre de France. Et pour cause, un taux de chômage de 15,5% (chiffres de l...

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Les chiffres qui fâchent toujours: la mortalité (257 mots)

Page 19

Les chiffres qui fâchent toujours: la mortalité Bien sûr, il ne s'agit pas de dresser un portrait idyllique de Lens. Loin s...

VP1 - SOLIDARITÉS AVEC LES TERRITOIRES, CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGIO..
(3 articles)

L'Observateur
de l'Avesnois

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

DU CHANGEMENT DANS L'AIR À L'AGGLO « Nous sommes à un tournant » (966 mots)

MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE Certaines choses devraient changer cette année au sein de l'intercommunalité. A commencer parmi les vice-présidents. Le temps de...

Page 21

L'Observateur
de l'Avesnois

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Le SMTUS en 2017 : une volonté de modernité et d'anticipation (249 mots)

La cérémonie des voeux du SMTUS, le syndicat mixte des transports urbains de la Sambre, s'est déroulée le 27 janvier à la salle des fêtes de Bettignies. ...

Page 23

L'Écho
de la Lys

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Cérémonie réglée comme du papier à musique (435 mots)

Scénéo était l'antre de la première cérémonie du président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (Capso). ...

Page 24

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...
(8 articles)

L'Observateur
du Valenciennois

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Le premier train des Hauts-de-France (550 mots)

CRESPIN Une nouvelle rame Regio2N vient d'être finalisée sur le site de Bombardier. C'est la première d'une nouvelle configuration, adaptée aux transport...

Page 26

journal des entreprises
Nord-Pas-de-Calais

février 2017

Transport. Alstom-Bombardier décroche le contrat du RER à 3,75 milliards (104 mots)

C'est le plus gros contrat jamais signé dans le ferroviaire en Europe : une commande de 255 nouvelles rames de trains d'un ...

Page 27

L'Observateur
de l'Avesnois

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

AVEC LE CANAL ON BATIT L'AVENIR Un succès technique, économique, social écoiogique (753 mots)

CAMBRESIS C'est un projet évoqué dans le territoire depuis des dizaines d'années, Le Canal Seine Nord est aujourd'hui une réalité. Les travaux vont début...

Page 28

L'Observateur
de l'Avesnois

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Une européenne découvre la 1911 radioactivité (154 mots)

Née dans une Pologne occupée par la Russie, Maria Sklodowska s'exile à Paris. Etudiante en sciences physiaues, elle rencontre Pierre Curie dont elle devi...

Page 30

Jean-Christophe Minot. « Nous comparer à Paris ou à Bruxelles serait une erreur » (217 mots)

Page 31

Comment se porte l'aéroport de Lille-Lesquin ? Pourriez-vous nous donner une tendance chiffrée ? L'aéroport a accueilli en ...

AUDOMAROIS, LA QUALITÉ RECONNUE (791 mots)

Page 33

L'Audomarois est une terre riche en histoire, à la nature verdoyante, avec une population chaleureuse et accueillante. Tout ce dont...

Nausicaá : les nouveaux venus (497 mots)

Page 34

Il y a bien sûr Nausicaá IV dont le chantier avance à vue d'œil. En attendant, le centre de la mer continue de fonctionner....

2017, année du tourisme durable (266 mots)

Page 35

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2017 : année internationale du tourisme durable pour le développe...

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...

(1 article)

LES SERVICES D'ETAT À VOTRE PORTE Inauguration des services publics itinérants (556 mots)

Page 37

SERVICES Pouvoir réaliser vos démarches administratives sans vous déplacer jusqu'à la prochaine ville, c'est désormais possible dans la communauté de com...

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(1 article)

Un parc sur tous les fronts (1101 mots)

Page 39

C'est à Marquise qu'a eu lieu la cérémonie des vœux du parc des caps et marais d'Opale. Une première pour Philippe Leleu, élu pr...

VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

(2 articles)



mercredi 1^{er} au mardi 7
février 2017

Les dangers du Brexit pour la pêche (686 mots)

C'est tout le paradoxe d'un secteur économique complexe mais vital pour de nombreux pays. N'oublions pas que la pêche est s...

Page 42



mercredi 1^{er} au mardi 7
février 2017

Le cas de la coquille Saint-Jacques (180 mots)

Le cas de la coquille Saint-Jacques L'organisation de la pêche réserve parfois des surprises et des particularités héritées...

Page 43

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(4 articles)



vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Un plan régional de compétitivité pour les agriculteurs

(315 mots)

AIDES Le Conseil régional Hauts-de-France lance deux appels à projets dans le cadre des Plans de compétitivité et d'adaptation des ...

Page 45



vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Une coopération transfrontalière franco-belge pour les PME agroalimentaires (1868 mots)

Les autres partenaires du projet : (en Belgique) Hainaut Développement, la CCI Luxembo...

Page 46



vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Ratio prairies : l'incompréhension (1452 mots)

SYNDICAL Le directeur régional de l'agriculture s'est rendu le 26 janvier dans une exploitation de l'Oise. Il répondait à une invit...

Page 48



vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Prairies permanentes et PCAE (499 mots)

SYNDICALISME Patrick Gellynck a reçu Martin Domise, conseiller régional, sur son exploitation, à Fignières. ...

Page 50

VP8 - CULTURE

(6 articles)



vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

La culture, une chance pour les Hauts-de-France (536 mots)

« Vous connaissez mon adresse ? Xavier.bertrand@ etc...Si vous voulez me faire savoir quelque chose, soumettre une i...

Page 52

La Région investit dans la culture (529 mots)

CULTURE Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, était présent à Douai ce lundi 26 janvier pour présenter les grands axes de sa politique...

Page 53

Pictanovo, une nouvelle année d'images et d'animation

(503 mots)

Mardi 25 janvier dernier, Picta-novo, la communauté de l'image en région Hauts-de-France a présenté ses vœux et a accueilli Peter L...

Page 54

LA CITÉ DES CONGRÈS INAUGURÉE (981 mots)

VALENCIENNES / ANZIN La Cité des Congrès de Valenciennes a été inaugurée vendredi dernier. Un investissement spectaculaire qui devrait rapporter 10 milli...

Page 55

Arras est la capitale régionale du livre (865 mots)

RÉGION Saviez-vous qu'une petite équipe travaille à la Citadelle pour promouvoir le livre et la lecture dans toute la région ? Le CRLI est installé à Arr...

Page 57

Sauver les petites boutiques contre le commerce en ligne

(249 mots)

HAUTS-DE-FRANCE S'il croit que le numérique peut sauver les archives (lire ci-dessus), Léon Azatkhianian sait aussi que les nouvelles technologies font so...

Page 59

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(3 articles)

Un campus des métiers de la santé (401 mots)

L'Établissement public de santé mentale (EPSM) continue sa mutation pour s'adapter à ses missions évolutives dans le domain...

Page 61

20 millions d'étrennes pour les PME et les ETI (324 mots)

L'annonce n'était pas programmée mais la surprise réservée par François Lavallée, le président de la CCI Littoral Hauts-de-...

Page 62

L'année 2016 marquée par une certaine reprise économique en région (693 mots)

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France a été l'occasion pour Michel Lalan...

Page 63

VP11 - LYCÉES

(3 articles)

JOURNAL DE HAM
DE SON CANTON ET DES CANTONS LIMITROPHES

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Plus de 25000 personnes présentes au salon de l'étudiant

(404 mots)

Cette année encore, le salon de l'étudiant a attiré de nombreux jeunes à Mégacité à Amiens. Les 26, 27 et 28 janvier, ce sont 25500 personnes qui sont ve...

Page 65

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Quel avenir pour le lycée Flora-Tristan? (381 mots)

À l'heure où on oriente plus volontiers les jeunes vers les lycées d'enseignement général plutôt que professionnel, le LP F...

Page 66

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Quels diplômes décrocher au LP lillérois (168 mots)

Quels diplômes décrocher au LP lillérois Au lycée Flora-Tristan, quatre CAP sont proposés: sanitaire, thermique, électricit...

Page 67

VP12 - RÉNOVATION URBAINE, LOGEMENT, INNOVATION NUMÉRIQUE...

(1 article)

Le Courrier
de Fourmies

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

LE L@BO FAIT SA RÉVOLUTION Des paroles aux actes

(241 mots)

FOURMIES L'inauguration du L@bo est l'occasion pour le maire, Mickaël Hiraux de démontrer la volonté de la ville d'innover. 1 Inauguration. Après av...

Page 69

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(2 articles)

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

La promesse d'une patinoire (443 mots)

Tout à la fois vedette américaine et Père Noël. Le président de Région, Xavier Bertrand, s'est rendu aux vœux du maire de B...

Page 71

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Comment la Région interviendra (158 mots)

Comment la Région interviendra Outre les habitants de Béthune et les amateurs au-delà de la ville, cette patinoire accueill...

Page 72

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...

(2 articles)

Le Courrier
La Gazette

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

14 MILLIONS POUR LA THIÉRACHE (926 mots)

VERVINS Un budget de 14 millions d'euros pour le développement économique, social, et culturel est attribué au Pays de Thiérache dans le cadre du contrat...

Page 74

L'INDEPENDANT

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Une belle rénovation en cœur de village (692 mots)

Une belle réussite architecturale. ...

Page 76

VP15 - SANTÉ

(1 article)

L'Observateur
de Beauvais

vendredi 3 au jeudi 9
février 2017

Le conseil territorial de santé fait son apparition (222 mots)

OISE Le conseil territorial de santé de l'Oise a été installé ce 26 janvier, à Beauvais. Ont été élus au cours de cette séance le président du conseil - ...

Page 78

CARNET

(1 article)

L'INDEPENDANT

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Bertrand Petit reconduit dans ses fonctions (926 mots)

La loi NOTRe et la fusion d'intercommunalités a eu quelques effets secondaires. Parmi eux, l'obligation de revoir la disposition de...

Page 80

POLITIQUE RÉGIONALE

(3 articles)

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Les messages cachés d'un fraternel discours de vœux (545 mots)

Un discours dans le discours. Voilà ce qu'on pouvait lire en filigrane des vœux du maire de Béthune Olivier Gacquerre le 28...

Page 83

L'Avenir
de l'Artois

jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

Les yeux dans les yeux (96 mots)

Les yeux dans les yeux Il fallait être attentif pour capter l'instant. Au cœur de son discours, Olivier Gacquerre a prononc...

Page 84



jeudi 2 au mercredi 8
février 2017

«Supprimer la ligne Saint-Pol/ Arras, c'est favoriser l'isolement du territoire» (528 mots)

Brigitte Bourguignon a fait salle comble à Lumbres samedi à l'occasion de ses vœux. De bon augure quelques mois avant un rendez-vous électoral ? «Happy»...

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

LES ÉLUS ANNONCENT UNE NOUVELLE PISTE POUR LA REPRISE DU SITE

Un repreneur frappe à la porte, mais Sequana garde les clés

Nouveau rebondissement vendredi dans le dossier Arjo-Wiggins Wizernes. Alors, que le groupe papetier a annoncé son intention de démanteler complètement le site cette année, et que pour beaucoup les espoirs de reprise sont de plus en plus minces, on apprenait qu'un « papetier européen, associé à un industriel local », avait un projet de reprise partielle du site. L'annonce a été faite par François Decoster, président de la Capso, et les vice-présidents Bertrand Petit, Daniel Herbert et Patrick Bédague. Cette déclaration fait suite à une action menée par la CGT qui a entraîné une perquisition, jeudi matin, dans les locaux de Sequana, propriétaire d'ArjoWiggins (lire ci-dessous).

« Les syndicats ne comprennent pas pourquoi, sur ce dossier, on se heurte régulièrement à des obstacles. Nous partageons ce sentiment d'exaspération. D'autant plus que nous travaillons sur une étape importante pour la reprise. Nous sommes en contact avec un repreneur et les choses avancent dans la bonne direction », précise François Decoster. Depuis la fin de l'automne, plusieurs réunions et contacts ont eu lieu avec cet industriel européen et son partenaire local, dont les élus ne veulent pas donner le nom. Ce que l'on sait : « il s'agit d'une production papetière, avec un besoin rapide de nouvelles capacités de productions. »

Interpeller l'État pour faire bouger Sequana

Problème pour le président de la Capso : « il y a un élément de blocage, c'est le silence assourdissant du groupe Sequana et de l'État actionnaire du groupe. » Le 23 novembre dernier, à Arques, les élus avaient pu présenter au président de la République, François Hollande, l'importance de l'intervention de l'État dans ce dossier. Ces dernières semaines, ils ont réitéré leurs demandes auprès de ses services, « car aujourd'hui nous sommes entrés dans une phase cruciale. Nous avons besoin d'être particulièrement accompagnés. Cette reprise, même partielle, est vitale pour pouvoir maintenir l'activité industrielle sur le site de Wizernes. » François Decoster demande donc à l'État de favoriser le contact avec Sequana : « car maintenant, il s'agit de pouvoir organiser le départ d'ArjoWiggins et l'accueil d'une nouvelle activité ».

Les parlementaires sont au taquet

Jean-Claude Leroy, sénateur, et Brigitte Bourguignon, députée, ont réclamé au secrétaire d'État chargé de l'Industrie, Christophe Sirugue, un rendez-vous en urgence. Le député Michel Lefait a, lui, directement adressé un courrier au Premier ministre, Bernard Cazeneuve. Une lettre dans laquelle il évoque clairement ses doutes quant à l'intention de Sequana de vendre l'usine de Wizernes (lire encadré ci-dessous). Le député demande « instamment » un rendez-

vous avec toutes les parties prenantes. « J'attends des nouvelles rapidement, peut-être d'ici demain », nous précisait Michel Lefait mercredi, en fin d'après-midi.

Le sénateur Dominique Watrin a, le 10 janvier, reçu une réponse à un courrier qu'il avait adressé au secrétaire d'État à l'Industrie. Pour ce dernier, il n'y a pas une mais « deux nouvelles pistes en émergence ». L'État est donc au fait de l'actualité industrielle audomaroise. Alors pourquoi ne bouge-t-il pas ?



Les élus dénoncent le « silence assourdissant de Sequana et de l'État ».

François Decoster en est le premier étonné : « Dès lors que l'on a une volonté partagée de maintenir une activité industrielle, on peut avancer très vite. Là, il faut se demander si tout le monde a la même volonté ». Le président de la Capso insiste sur l'urgence de la situation : « On ne veut pas, si on attend un mois ou deux, que les conditions matérielles à l'aboutissement du projet aient disparu. » En d'autres termes, François Decoster demande à l'État de mettre son veto au démantèlement de l'usine : « Après, le tour de table avec les industriels pourra se faire dans le temps qu'ils choisiront eux. » ■

par Frédéric Berteloot

Pour Sequana, il n'y a rien concret

Du côté de Sequana et d'ArjoWiggins, on affirme n'être au courant d'aucun projet de reprise : « Ni ArjoWiggins, ni Sequana n'ont eu d'information sur ce projet. C'est même vous qui nous avez appris son existence. M. Decoster m'a bien appelé, il y a quelques minutes (vendredi 27 janvier vers 16h), mais sans me donner plus de précision. Nous ne savons pas de quel industriel il s'agit, ni la nature de son projet », précise Agnès Roger, directrice générale d'ArjoWiggins. Pour elle, Sequana ne fait pas la sourde oreille : « Pour avoir des nouvelles de notre part, encore faut-il que l'on nous contacte. » Donc, à l'heure actuelle, pour le groupe papetier, il n'y a rien de concret. Et si c'était le cas ? « Nous avons une adresse, un téléphone, un mail. Qui-conque a un projet peut nous contacter, nous l'étudierons comme nous l'avons toujours fait depuis l'ouverture du processus de cession. »

Concernant le démantèlement, « l'usine a été fermée en juin 2015, à un moment, il faut prévoir la suite, c'est-à-dire le démantèlement. Maintenant, s'il y a un projet viable qui nous arrive nous allons le regarder. Encore faut-il qu'il y ait un. » **F. B**



Perquisition chez Sequana et Stora Enso



Tandis que Sequana était perquisitionné, à Wizernes, on renforçait le barrage pour éviter le démantèlement.

Depuis le début du processus de recherche d'un repreneur, la CGT affirme que Sequana n'a jamais eu l'intention de vendre le site de Wizernes : « Pour nous, la volonté du groupe a toujours été de réguler le marché et d'éviter la concurrence. Il y a eu sept dossiers de reprises pas un n'a été retenu », estime Franck

Sailliot. Avec leur avocat, les cégétistes ont réclamé et obtenu de la part du tribunal de grande instance de Lille, une perquisition dans les locaux de Sequana et de Stora Enso. Pour mémoire, un vaste projet de reprise commun des sites de Corbehem (Stora Enso), et de Wizernes (Arjo-Wiggins) a longtemps été à l'ordre du jour.

Le but pour la CGT était de mettre la main sur des éléments prouvant une entente illicite entre les deux groupes : « On ne sait pas vraiment ce qu'ils ont récupéré », précise Franck Sailliot.

Selon la directrice d'ArjoWiggins, Agnès Roger, les enquêteurs auraient fait chou blanc : « Ils ont vérifié les informations sur nos ordinateurs, mais sont repartis sans rien, ce qui ne nous surprend pas puisque nous n'avons rien à cacher. Nous avons toujours été clairs sur le sujet. Même si d'autres thèses sont soutenues depuis la fermeture du site, nous rappelons que la justification de la fermeture de Wizernes est strictement liée à la situation du marché graphique ».

■

par F. B



Courrier de Michel Lefait à Bernard Cazeneuve

Monsieur le Premier
Ministre,

Je découvre aujourd'hui dans la presse régionale que des élus de l'Intercommunalité audomaroise ont engagé depuis quelques jours ou semaines, avec un industriel local et un groupe papetier, des pourparlers secrets en vue d'une possible reprise partielle de l'usine ArjoWiggins de Wizernes fermée naguère par le groupe Sequana.

Ce dossier remonte à maintenant des mois au cours desquels des actions en tous genres, entreprises auprès du Gouvernement par les salariés et leurs représentants autant que par les élus de tous niveaux et bords pour favoriser la reprise de l'unité de production de Wizernes et sauver ainsi

les emplois et l'outil de travail toujours opérationnel, se sont invariablement heurtées au veto aussi obstiné qu'incompréhensible des dirigeants de Sequana.

Récemment encore, les forces syndicales et leurs conseils ont diligenté des perquisitions aux sièges sociaux de Sequana et de Stora Enso afin de parvenir à démontrer leur forte suspicion d'entente de ces deux producteurs de papier carton pour empêcher toute reprise de l'activité à Wizernes qu'ils ont toujours regardée comme une concurrence indésirable...

Compte tenu de ces nouveaux éléments et de l'urgence qui s'attache à leur prise en considération, je vous demande instamment, Monsieur le Premier Ministre, d'organiser sans retard une réunion à Matignon pour

faire le point sur cette affaire et préserver toutes les chances, même infimes, de redonner vie à l'usine de fabrication de Wizernes et espoir aux quelque 300 familles anxieuses de retrouver dignité, stabilité et confiance à travers un travail et un emploi salarié durables.

Dans l'attente de la fixation d'un rendez-vous réunissant toutes les parties prenantes susceptibles, avec l'État, de donner une issue positive à cet important dossier, et avec mes remerciements pour l'attention bienveillante que vous réserverez à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mon entier dévouement et de mon profond respect. ■



Tim en redressement judiciaire

Le tribunal de commerce de Tourcoing a accepté, lundi, la demande de placement de l'entreprise Tim en redressement judiciaire. Le site de fabrication de cabines pour engins de chantier et agricoles, appartenant au groupe allemand Fritzmeier, est en cessation de paiement depuis le 25 janvier. Elle vient de se séparer de 123 personnes et compte encore 493 salariés. Des rumeurs font état d'une prochaine vague de 200 licenciements supplémentaires, selon Yannick Caron, représentant syndical de la CFTC, soudeur, depuis 10 ans chez Tim. Ce que ne confirme pas la direction, annonçant que «pour l'instant, elle ne cautionne pas cette idée de licenciements»: «Nous travaillons sur un business plan pour adapter les coûts de

l'entreprise au chiffre d'affaires. Notre but est de sauver l'activité»

Manque d'investissement

Le chiffre d'affaires a baissé de 50% au cours des dernières années. «Une diminution essentiellement due à la décision de son plus grand client, (Caterpillar, ndlr) leader mondial de la fabrication de machines dans le domaine de la construction, de retirer une grande partie de ses commandes de produits construits par Tim pour les fabriquer autrement et en partie en interne.» Et d'ajouter qu'en 2016, ce client a continué à réduire massivement ses commandes pour les produits restants. «Le redressement permet de geler toutes

les dettes et ils ont quelques mois pour remonter l'usine, mais les pièces n'arrivent pas. Les fournisseurs ne vont pas livrer s'ils ne sont pas sûrs d'être payés», poursuit Yannick Caron. Pour Fabrice Waeles, représentant syndical FO, le problème réel vient d'un manque d'investissements depuis 10 ans: «Ce qui entraîne un souci de qualité sur nos produits et un manque de compétitivité. Pour que l'entreprise puisse s'en sortir, il faut l'aide de la Région, de l'État et de l'Europe afin de pouvoir investir dans l'outil de travail.» La prochaine convocation au tribunal est fixée au 15 mars. L'entreprise devra présenter son business plan. V.V. ■



Du RSA à l'emploi

Cindy Damiens a le sourire. Depuis quelques jours, elle travaille un peu plus et espère décrocher d'autres contrats pour augmenter son nombre d'heures travaillées. «Toute seule, c'est difficile de trouver du travail», affirme cette maman de deux enfants. À 27ans, elle n'a quasiment jamais travaillé. Formée en menuiserie, elle a déclenché une allergie en fin de formation.

Au contact des entreprises

Le travail de la plateforme départementale de l'emploi et de l'insertion professionnelle avec de nombreux partenaires de l'emploi, qu'ils soient institutionnels ou du monde économique, lui a permis de signer un contrat de quelques heures par semaine. «Je fais du nettoyage dans les bungalows sur le chantier de la piscine d'Estaires», explique la jeune femme. Et Johan Symoens, chargé de mission de la plateforme d'ajouter: «Dans les contrats de ce chantier, il y a une clause d'insertion.» C'est-à-dire que pour obtenir ce marché l'entreprise s'engage à embaucher

des personnes éloignées de l'emploi, dont des allocataires du RSA. Les clauses d'insertion constituent une réelle opportunité de retour à l'emploi. «J'ai déjà été appelée pour une éventuelle nouvelle mission», poursuit Cindy Damiens. La voilà repérée. Une bonne nouvelle pour cette mère de famille qui bénéficie du soutien d'une association partenaire de la plateforme depuis un an.

Les premiers succès

Bien d'autres offres d'emploi sont découvertes par Johan Symoens. «Ma première mission consiste à intégrer les réseaux d'entrepreneurs», souligne-t-il. Il fait la promotion de la plateforme et de ses outils, mais surtout il se renseigne sur les emplois non pourvus ou à pourvoir. Le profil recherché est aussi important. «Nous pouvons ainsi plus facilement trouver dans notre base de données, les personnes qui pourraient correspondre ou que nous pouvons former avant de postuler», détaille-t-il. Les chiffres du mois de décembre prouvent tout l'intérêt de la plateforme: un allocataire du RSA a signé un CDI, sept autres des CDD et un

autre est entré en formation qualifiante. Les exemples concrets sont nombreux. En janvier, six allocataires du RSA viennent de signer un contrat de professionnalisation avec le GEIQ des Flandres, un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification. «La plateforme monte en puissance», se réjouissent Johan Symoens et Isabelle Desprez, responsable du pôle insertion professionnelle et lutte contre les exclusions d'Hazebroeck. En multipliant les contacts avec les entreprises, ils se rendent compte qu'il existe des offres d'emploi. L'essentiel pour eux étant d'anticiper pour former comme il se doit les allocataires. Le chantier de la fibre numérique devrait être source de nombreux emplois, Johan Symoens espère bien pouvoir former plusieurs allocataires du RSA afin qu'ils décrochent un emploi. La politique de retour à l'emploi initiée par le président du Département, Jean-René Lecerf, commence à porter ses fruits. Reportage réalisé en partenariat avec le Conseil départemental du Nord. ■



«La plateforme départementale est à l'écoute de nos besoins»

Adeline Cousin vient d'implanter à Hazebrouck Bien à la Maison, une agence spécialisée dans l'aide à domicile pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap. En contact avec la plateforme départementale pour l'emploi et l'insertion professionnelle bien avant l'ouverture de son agence, rue Piétonne, elle a profité de l'écoute de Jo-

han Symoens et de Josie Ryckelynck, tous les deux en charge de la plateforme. «J'apprécie de travailler en lien avec eux pour leur proximité et leur écoute», souligne la jeune femme. Grâce à la fiche de poste qu'elle a fournie, la plateforme a pu présenter plusieurs personnes dont le profil correspondait à la demande. Il s'agissait de recruter quatre per-

sonnes à temps partiel en CDI. «Nous cherchions des auxiliaires de vie diplômées ou avec 3 ans d'expérience justifiable», précise Adeline Cousin. Elle anticipe aussi ses besoins, ce qui laisse le temps aux allocataires du RSA de se former avant de postuler. ■



Lens, le bon élève

On entend souvent que Lens est la ville la plus pauvre de France. Et pour cause, un taux de chômage de 15,5% (chiffres de l'Insee pour l'arrondissement au 2e trimestre 2016), des ratios sociosanitaires parmi les plus mauvais, avec notamment un niveau de mortalité très élevé (voir plus bas)... C'est en réalité une affirmation erronée, quand on regarde les statistiques des communes. Car non seulement, au vu des derniers chiffres publiés par l'Insee, le taux de pauvreté (31,8% en 2013 à Lens) n'est même pas dans le top 10 des villes françaises au ratio le plus élevé. Mais en plus, quand on côtoie les acteurs de terrain et qu'on regarde les chiffres récents, on ressent une vraie dynamique. «Il y a une embellie sur le chômage des jeunes, mais aussi, sur celui des seniors.» Jérôme Vagniez, directeur Pôle emploi Lens «Il y a une embellie sur le chômage des jeunes, mais aussi, et ceci

pour la première fois ces derniers mois, sur celui des seniors», relève Jérôme Vagniez, directeur de l'Agence Pôle emploi Lens gare. Exemples: le 30 novembre 2016, il y avait 16600 demandeurs d'emploi catégorie A (n'ayant pas déclaré de travail le mois précédent) pour la communauté d'agglomération Lens-Liévin. Un chiffre qui correspond sur un an à une baisse de 7,4%, alors que, pour les Hauts-de-France, cette moyenne est de à - 3,9%. Et donc, pour certains publics (-13,8% chez les jeunes de la Call, -13,6% pour ce même public à Lens ville), c'est une vraie amélioration. La Call se distingue aussi, sur cette même période, pour avoir enfin inversé la courbe du chômage chez les + de 50 ans. C'est -0,7%, alors que le chômage augmente à ce niveau-là dans la région. En revanche, si on revient sur Lens ville, on repart à la hausse de 1,3%. Preuve que rien n'est acquis et qu'il

faudra voir l'évolution sur un temps plus long. Mais d'un point de vue plus général, c'est déjà une victoire sur la morosité. Car, même si les problèmes persistent et que la précarité augmente (à l'échelle globale pour le coup), le Lensois s'en tire mieux que les autres. «Le problème, c'est qu'à force d'entendre qu'on est les plus mauvais, on finit par le croire et on baisse la tête. Il y a ici une modestie incroyable des gens. Quand je vois ce qui se passe ici, je me dis que les gens du bassin minier devraient se vendre un peu plus!», confie ainsi Benoît Brocq, directeur du Pôle métropolitain. Non-originaire de la région, il constate la métamorphose économique de la ville et du territoire. Et il n'espère qu'une chose, que l'image qu'on a, mais aussi que les Lensois ont d'eux-mêmes, change. Damien Vranckx ■



Les chiffres qui fâchent toujours: la mortalité

Les chiffres qui fâchent toujours: la mortalité. Bien sûr, il ne s'agit pas de dresser un portrait idyllique de Lens. Loin s'en faut, les chiffres, notamment ceux de la mortalité, restent inquiétants. Et les derniers en date de la Région (2010) restent terriblement d'actualité. L'Indice comparatif de mortalité s'élevait ainsi à 152,9 points chez la gente masculine de la Call, soit un niveau de mortalité supérieur de 52,9% par rapport à la moyenne nationale, à tout âge. Une

tendance encore plus importante pour les décès précoces (avant 65 ans), avec 79% de surmortalité masculine prématurée contre 39% pour ce qui était le Nord-Pas-de-Calais. Mais les femmes de la Communauté souffrent également avec une mortalité prématurée supérieure de 48% par rapport à la France, contre 31% pour l'ancienne région. Ceux qui enthousiasment aussi: le «tourisme». On a parlé des bons chiffres du retour à l'emploi, du taux de chômage (qui a

baissé d'1% en un an pour l'agglo)... Mais si on zoome sur certains secteurs, on constate également une création nette d'activité. C'est par exemple le cas du tourisme dans sa globalité (hôtellerie-restauration), qui a vu la création de 600 postes sur tout le territoire du Pôle métropolitain entre 2011 et 2014. Là aussi, c'est plus que la moyenne nationale. Pourvu que ça dure. ■



**VP1 - SOLIDARITÉS AVEC
LES TERRITOIRES, CONTRAT
DE PLAN ETAT-RÉGIO..**

DU CHANGEMENT DANS L'AIR À L'AGGLO « Nous sommes à un tournant »

MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE Certaines choses devraient changer cette année au sein de l'intercommunalité. A commencer parmi les vice-présidents.

Le temps des grandes interrogations sur le devenir de la communauté d'agglomération sambrienne est derrière nous. Un an après avoir posé le problème des finances, qui avait abouti à la hausse de la taxe foncière, Benjamin Saint-Huile s'est fait le chantre d'une institution résolument tournée vers l'avenir. C'était devant quelque 1 000 personnes réunies à la Luna, à Maubeuge, jeudi 26 janvier. Il ne s'agissait pas pour lui de passer sous silence les difficultés : les fermetures d'Akers (Berlaimont) et de Sambre-et-Meuse (Feignies), des indicateurs sociaux, économiques et de santé qui traduisent une vraie « fragilité »... Un « tableau noir », certes, mais qui, pour le président de l'Agglo, « ne doit pas être une chape de plomb. Le territoire est capable de rebondir ». Jeumont Electrics, Areva, AGC Boussois et MCA sont cités en exemple. Tout comme la construction du nouvel hôpital de Maubeuge, la réouverture de la Sambre à la navigation espérée pour 2020, ou encore la rénovation urbaine.

. MIEUX ÉQUILIBRER LES RESPONSABILITÉS

Alors après « des décisions difficiles, parfois impopulaires, mais nécessaires pour l'avenir », la CAMVS a atteint l'âge de la « maturité. Nous avons appris à nous connaître à travers une

gouvernance apaisée, dans notre diversité ». Et le moment est venu pour le président de redistribuer les cartes : « je souhaite rééquilibrer les responsabilités entre tous les groupes politiques, en fonction du poids de chacun », nous explique Benjamin Saint-Huile. Qui s'apprête donc à déléguer le développement économique et à faire évoluer les vice-présidences. Les finances, jusqu'ici entre les mains du maire d'Aulnoye, Bernard Baudoux, sont notamment concernées. Une décision qui intervient alors que l'intercommunalité se voit confier trois nouvelles compétences : tourisme, commerce, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Mais l'année 2017 verra d'autres chantiers d'importance : le port à sec d'Hautmont, l'aménagement d'un rond-point sur la D649, le long de la zone d'activité de Grévaux-les-Guides (Feignies), afin d'y faciliter les investissements, la refonte du dispositif d'aides économiques « pour mieux coller aux besoins des entreprises »... Il est d'ailleurs prévu la mise en ligne d'un « portail de marketing territorial », censé faire la promotion des entreprises locales. Il est également question de la création d'un centre intercommunal d'action sociale ou encore d'une agence du numérique, destinée à soutenir, entre autres, le lancement de start-

up. Enfin, deux autres dossiers vont particulièrement retenir l'attention des délégués communautaires cette année. A commencer par le devenir de la piscine Pasteur de Maubeuge : « nous devons trouver une nouvelle utilisation pour ce bâtiment. L'Agglo accompagnera la ville », assure Benjamin Saint-Huile. Lequel entend également donner un nouvel élan au sport sambrien. « Nous aidons les équipes de haut niveau avec le handball, le basket... Je souhaite également que le territoire ait une équipe de football qui atteigne le niveau national. » Cela passerait par une fusion de l'US Maubeuge avec l'Entente Feignies-Aulnoye, qui s'accompagnerait de la réhabilitation du stade de Maubeuge. Un argument par lequel le président espère bien convaincre les élus de la ville-centre. ■



Valérie Létard est venue défendre la politique de la Région, notamment à travers ses investissements en faveur des différents territoires.

par Matthias Dormigny

La CGT assure le comité d'accueil

Les unions locales CGT de Maubeuge et d'Aulnoye avaient appelé à une mobilisation à l'occasion des voeux de l'Agglo. Un comité d'accueil de plusieurs dizaines de personnes s'est posté devant la Luna, distribuant des tracts pour demander « des *gestes forts et des actes* » aux élus. Benjamin Saint-Huile et Bernard Baudoux sont allés à leur rencontre quelques minutes avant le début de la cérémonie. Mais les manifestants se sont vu refuser l'entrée par les forces de police déployées en nombre ce soir-là.

Rénovation urbaine : faire revenir le commerce dans les quartiers

Centre-ville de Jeumont, Sous-le-Bois, Pont de Pierre, Provinces françaises... sont concernés par la rénovation urbaine pour les prochaines années. Une attention particulière sera apportée à l'activité économique dans ces quartiers. « Des *études sont menées pour établir les besoins des habitants*, soulignait Christelle Breem, directrice des études, de la stratégie et de la communication à l'Epareca* invitée pour les voeux. *A Sous-le-Bois par exemple, une réflexion est engagée pour réintroduire une pharmacie, un tabac-presse, une supérette, une boucherie... Une concertation débutera le 14 février* » a-t-elle annoncé. C'est le même type d'opération qui avait été mené dans les quartiers hautmontois du Fort et du Bois du Quesnoy. Valérie Lé-tard, première vice-présidente du conseil régional, est quant à elle venue défendre la politique de la Région en la matière. Fin février devrait ainsi être voté un budget de « *240 millions d'euros pour les territoires engagés dans la rénovation urbaine* ». *Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux



Le SMTUS en 2017 : une volonté de modernité et d'anticipation

La cérémonie des voeux du SMTUS, le syndicat mixte des transports urbains de la Sambre, s'est déroulée le 27 janvier à la salle des fêtes de Bettignies. Le président, Jean Durieux, a mis en avant un renouveau du réseau qui pourrait venir contrebalancer un contexte financier actuel source d'inquiétudes.

Le versement transport par exemple, représentant plus de 90 % des revenus du SMTUS, intrinsèquement lié au secteur de l'entreprise, est notamment impacté par les disparitions d'entreprises, telles que Sambre et Meuse et Akers. Dans ce cadre, il est

prévu la création d'un observatoire afin de mieux prévoir les évolutions.

Autres nouveautés, La Longueville et Noyelles-sur-Sambre rejoignent le réseau et l'Émeraude de Louvroil trouve sa desserte. Le service public évolue et s'adapte.

L'ancien café de la gare, à Maubeuge, devient la nouvelle agence commerciale Stibus et le dépôt flambant neuf de Louvroil se profile à l'horizon du mois de juin. Le projet de pôle d'échange multimodal est, quant à lui, en cours de finalisation et un système de visualisation des transports

en direct pour les utilisateurs devrait également rejoindre la palette d'outils à leur disposition. ■



Le SMTUS a fait part de sa vision de l'avenir qui ne renie pas un passé orchestré par des professionnels compétents à l'image de Jacques Thibaux, médaillé d'or.



Cérémonie réglée comme du papier à musique

S cénéo était l'antre de la première cérémonie du président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (Capso). On s'attendait à du grand spectacle. Et les invités, l'auditoire, n'ont pas été déçus.

Des vœux en musique

Un président, François Decoster, très à l'aise sous les projecteurs, bien qu'il y avait match avec les artistes qui se sont produits juste avant. Alain Méquignon, de Fauquembergues, et Bruno Humetz, de Saint-Omer, vice-présidents, ont annoncé l'année Pierre-Alexandre Monsigny, natif de Fauquembergues, à l'occasion du bicentenaire de sa mort. Une entrée en matière musicale avec orchestre et chanteurs sur scène. Le président a émaillé son discours de titres des principales œuvres de Pierre-Alexandre Monsigny. Objectif at-

teint, quand des phrases chantées punctuaient ses propos. Un rappel historique, de Théroutanne aux fortifications d'Aire-sur-la-Lys ou de Saint-Omer, aux moulins, des références à l'industrie papetière ou verrière pour mieux ancrer dans une histoire commune la nouvelle collectivité. Car maintenant il faut construire. Voilà le cœur du discours: bâtir une stratégie pour cette Capso. «Organiser la nouvelle Capso. De nouvelles habitudes de travail.» Car pour l'heure, la Capso reste un objet non identifié par le quidam. Les services demeurent les mêmes, ou seront étoffés. Rien à dire donc pour l'habitant, ni pour le contribuable, car sa feuille d'imposition reste stable. «Le projet de territoire a été écrit pour l'année 2016. On a fixé un cap. En 2017, il faudra définir les moyens pour remplir ces ambitions.» Ambitieux, certainement. Mais devant la concurrence des autres terri-

toires, l'Audomarois doit l'être. Être fier de ses atouts, et s'en servir pour conquérir. En reprenant beaucoup de compétences, il faudra mettre en musique tout cela.

Une «ruralité active»

Le symbole de l'orchestre lors de la cérémonie des vœux n'avait rien d'innocent. La Capso a son chef d'orchestre, à lui de mettre en marche le collectif, de rectifier les notes grinçantes, d'emmener le mouvement. Et l'annonce d'un Livre blanc sur la ruralité empruntait une voie adroite pour démontrer que la «Capso sera solidaire avec toutes les communes». Certaines y sont allées à marche forcée, d'autres avec beaucoup d'interrogations. Une année pour convaincre, choisir, puis agir. Ludovic BOUTIN ■



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

Le premier train des Hauts-de-France

CRESPIN Une nouvelle rame Regio2N vient d'être finalisée sur le site de Bombardier. C'est la première d'une nouvelle configuration, adaptée aux transports péri-urbain.

Le pelliculage est un acte précis et minutieux. Surtout lorsqu'il y a plus de 1100 "stickers" à coller à l'extérieur et à l'intérieur d'une rame de train. Ce pelliculage représente un boulot à plein temps pour une dizaine de personnes, sur le site de Bombardier où travaillent au total plus de 1 200 personnes. Du bureau d'études à l'industrialisation, tout se passe sur le site de Crespin. L'habillage des trains aux couleurs de la région aussi.

Mardi, se poursuivait le pelliculage du Regio2N XL, une rame prévue pour du trafic dense, sur la ligne Paris-Creil. Pour donner ces couleurs au train, Ludovic Arnaud, Marcello Serra, tout comme leurs collègues, font preuve d'une minutie qui ne peut être remplacée par une machine. A l'aide de plans, ils savent exactement où doivent être collés les "stickers". Et il y en a, même si, en tant que voyageur, on n'y prête pas forcément attention. Pourtant, Ludovic et Marcello n'ont pas le droit à l'erreur. Et s'ils sont habitués, leur travail a comme un goût de nouveau-

té depuis quelques jours : le Regio2N XL, présenté mardi au président de Région, Xavier Bertrand, était la première estampillée aux couleurs des Hauts-de-France. C'est la première rame à avoir l'identité visuelle de la grande région. Beaucoup d'autres suivront puisque le projet Regio2N représente une possibilité de 860 rames à fabriquer. Une commande a déjà été passée pour 253 exemplaires et 115 rames ont déjà été livrées. La rame présentée mardi par Laurent Bouyer, président de Bombardier transport France, fait 135 m et est constituée de dix caisses à l'intérieur. L'aménagement intérieur a été pensé pour du voyage péri-urbain, ce qui explique les deux rangées de sièges, l'une de deux et l'autre de trois. C'est la nouveauté. Dans cette rame, 721 passagers peuvent être transportés à 160 km/h au maximum, les lignes des Hauts-de-France n'étant pas compatibles pour monter jusqu'à 200 km/h. Aux rames qu'ils restent à livrer s'ajoutent celles des 52 Franciliens commandés en décembre et les RER NG en janvier. Chez Bombardier, à l'image de Ludovic et Marcello, « on

est beaucoup plus sereins qu'il y a six mois. » ■



La rame Regio2N XL est la première à contenir 5 sièges de front et peut transporter jusqu'à 721 passagers.

par Aurélie Francart

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Pour les intercités, on signe ce mois-ci

Xavier Bertrand l'a annoncé : « on va signer un accord sur les intercités avec le gouvernement. Il y a déjà des crédits pour des trains déjà en construction. Pour le reste ; 250 millions d'euros seront engagés (lignes Paris-Amiens-Boulogne et Paris-St-Quentin- Maubeuge). On lancera l'appel d'offres, mais tout est réuni pour que les trains soient produits ici, je le souhaite. »



Transport. Alstom-Bombardier décroche le contrat du RER à 3,75 milliards

C'est le plus gros contrat jamais signé dans le ferroviaire en Europe : une commande de 255 nouvelles rames de trains d'un montant global estimé à 3,75 milliards d'euros....

C'est le plus gros contrat jamais signé dans le ferroviaire en Europe : une commande de 255 nouvelles rames de trains d'un montant global estimé à 3,75 milliards d'euros. L'investissement engagé par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a désigné le groupement Alstom-Bombardier comme l'heureux bénéficiaire. Le nouveau matériel sera fabriqué sur huit sites Alstom en France ainsi que sur le site Bombardier dans le Nord. **Relancer des sites en sous-charge** À Crespin, plus gros site industriel ferroviaire français avec 2.000 salariés, Bombardier produira les wagons du milieu de ces rames. « Le consortium Alstom-Bombardier doit livrer 4 trains par mois, ce qui représente entre 16 et 20 voitures par mois à produire sur le site de Crespin », explique Anne Froger, chez Bombardier Transport France (CA 2015 : 748,3 millions d'euros). Sur la tranche ferme, 299

véhicules sortiront donc du site valenciennois. C'est un véritable soulagement pour les 2.000 salariés nordistes qui travaillaient en sous-charge. « Nous nous positionnons sur du maintien d'activité. Une cinquantaine d'ingénieurs est détachée à la conception des véhicules, s'en suivra la construction de la ligne de production dédiée avant un démarrage d'activité prévu vers 2020 et un pic de production attendu pour 2022 », ajoute la direction de Bombardier. En tout, 350 personnes doivent être mobilisées, à Crespin, sur toute la durée du contrat. Le site d'Alstom Petite-Forêt, près de Valenciennes, se chargera, lui, des voitures de tête et de queue, soit 70% du contrat. Un marché qui assure aux 1.200 salariés du site un plan de charges pendant près de cinq ans. Le site valenciennois s'occupera plus précisément de la gestion du projet, la conception, la production des véhicules

d'extrémité, la validation, les essais, la mise en service et la garantie. Près de 250 salariés devraient être détachés sur ce contrat. **Démarrage d'activité attendu pour 2020** Le marché se compose d'une première tranche ferme correspondant à la livraison, à l'horizon 2021, de 71 rames de nouvelle génération à deux niveaux. La commande de cette première tranche devrait être signée d'ici fin janvier pour un montant de 1,155 milliard d'euros (70 % pour Alstom et 30 % pour Bombardier). « Ce train représente un saut technologique majeur qui améliorera l'expérience de voyage de tous les Franciliens. Il présente également pour l'opérateur un coût de possession réduit sur le long terme », indique, dans un communiqué, Henri Poupart-Lafarge, Pdg d'Alstom. Virginie Wojtkowski ■

par Virginie Wojtkowski



AVEC LE CANAL ON BATIT L'AVENIR Un succès technique, économique, social écoiogique

CAMBRESIS C'est un projet évoqué dans le territoire depuis des dizaines d'années, Le Canal Seine Nord est aujourd'hui une réalité. Les travaux vont débuter en fin d'année, Le canal devrait être fonctionnel d'ici 2023.

Chaque semaine, pendant 10 semaines, nous faisons escale dans un territoire des Hauts-de-France pour découvrir une réalisation importante pour la vie des gens dans laquelle le concours de l'Europe a été décisif. Au-delà des discours, l'Europe c'est aussi du concret.

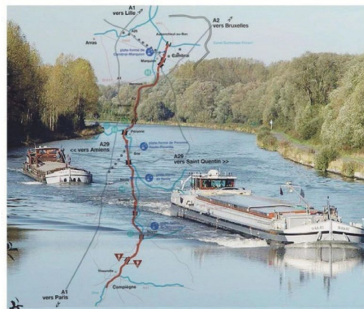
C'est LE projet attendu par tout un territoire. Le Canal Seine Nord est un projet qui touche tous les départements de la grande Région Hauts de France, et surtout un projet au coeur de l'Europe. Pendant des années, ce projet était flou pour l'ensemble des citoyens. Aujourd'hui, c'est une réalité. Le dossier avance petit à petit avec des réunions qui s'enchaînent entre les différents partenaires. Mais d'ici la fin d'année, les grues et bulldozers seront sortis pour débuter les travaux. L'n chantier titanesque qui dev rait durer jusq'en 2023.

LE CANAL SEINE NORD QU'EST CE QUE C'EST?

Au programme, plus de 100 kilomètres de canal à grand gabarit de l'Oise au Nord. Le tracé démarre à Compiègne pour se terminer à Aube ne heu 1-au-Bac. L'idée est de relier la Seine à l'Escaut. Des péniches, pouvant transporter jusqu'à 4 4 0 0 tonnes de marchandises, navigueront sur cet immense tronçon. Quatre plates-formes multimodales sont également prévues le long du parcours.

A QUOI ÇA SERT?

L'objectif principal du Canal Seine Nord est de créer une offre alternative aux poids lourds. Actuellement, les marchandises circulent presque exclusivement par la route. Or, le transport fluvial consomme 2 , 5 à 5 fois moins de carburant que les autres modes



Le Canal Seine Nord devrait permettre aux péniches de grand gabarit (4400 tonnes) de naviguer.



Rémi Pauvros, député PS du Nord, devrait être nommé président de la société Canal Seine Nord.

Un projet inscrit depuis des années

Il s'inscrit donc parfaitement vers plus d'écologie et le développement

durable. Il permet également de développer les réseaux fluviaux annexes. Tous les grands ports maritimes et fluviaux de la Seine à l'Escaut bénéficieront de l'irrigation de ce canal.

DE L'EMPLOI POUR TOUT UN BASSIN DE VIE

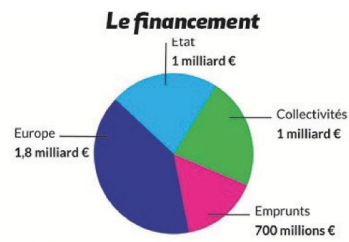
Les demandeurs d'emplois sont encore trop nombreux dans notre région. Le canal arrive comme une bouffée d'air frais. Durant les sept années du grand chantier, le canal va dynamiser les territoires traversés. Près de 13 0 0 0 emplois seront créés. Ensuite à l'horizon 2050, 45 0 0 0 emplois pourraient être créés.

OÙ EN EST-ON?

En fin d'année dernière, le dossier "canal" a connu d'importants rebondissements. L'ensemble des partenaires du Canal-Seine Nord Europe ont trouvé un accord sur un projet de protocole financier. Lundi 2 8 novembre 2016, Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a réuni les représentants des régions Hauts-de-France et Ile-de-France et des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise pour travailler sur le projet de Canal Seine-Nord Europe. En janvier, Rémi Pauvros, député PS du Nord et auteur du rapport relançant le projet, était annoncé comme le futur président de la société du canal Seine-Nord. Il devrait être nommé pour le 15 mars au plus tard. Les travaux devraient

avant à eux débiter d'ici la fin de l'année. Us débiteront sur le secteur entre Compiègne et Noyon. Dans un premier temps, les travaux concerneront le creusement du canal. ■

par Antaine Fichaux



Les collectivités comprennent : les régions Hauts-de-France (352 millions) et Ile-de-France (110 millions), le Nord (200 millions), le Pas-de-Calais (130 millions), la Somme (70 millions) et l'Oise (100 millions).

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ 13 000 emplois seraient créés pendant la construction et 45 000 quand le canal sera fini

Le projet du canal figure sur les cartes depuis les années 1990 en France et sur celle de s 30 projets prioritaires du Réseau Trans-Européen de Transport de l'Union Européenne depuis avril 2 0 0 4.



Une européenne découvre la 1911 radioactivité

Née dans une Pologne occupée par la Russie, Maria Sklodowska s'exile à Paris. Etudiante en sciences physiques, elle rencontre Pierre Curie dont elle devient l'épouse. Le couple, avec Henri Becquerel, démontre que certains corps émettent spontanément de l'énergie sans qu'ils soient soumis à des traitements particuliers. Us sont radioactifs. En 1903, ils reçoivent le prix Nobel de physique et en 1911 MarieCurie reçoit le Nobel de chimie. Pour-

tant l'Académie des sciences lui ferme ses portes car elle ne veut pas de femme, de surcroît étrangère. Sa fille, Irène Joliot-Curie et son mari Frédéric poursuivront les travaux, notamment sur les réactions en chaîne qui sont à l'origine de la bombe atomique. Franco-polonaise, Marie Curie sera la seule à détenir 2 Nobel. ■



Cette rubrique a été réalisée avec le concours de la Commission Européenne.



Jean-Christophe Minot. « Nous comparer à Paris ou à Bruxelles serait une erreur »

Comment se porte l'aéroport de Lille-Lesquin ? Pourriez-vous nous donner une tendance chiffrée ? L'aéroport a accueilli en 2016 1....

Comment se porte l'aéroport de Lille-Lesquin ? Pourriez-vous nous donner une tendance chiffrée ?

L'aéroport a accueilli en 2016 1.781.490 passagers en vols commerciaux, hors trafic privé. C'est 240.600 passagers de plus qu'en 2015, ce qui correspond à une croissance de plus de 15 %. Nous avons créé 180 emplois ces deux dernières années et nous comptons aujourd'hui 1.680 salariés sur l'aéroport. En 2017, nous devrions continuer à croître en accueillant 1,850 million de passagers. Aujourd'hui 40 à 45 % de nos passagers voyagent pour affaires.

Quelle(s) carte(s) jouer quand on se situe entre les aéroports de Paris et de Bruxelles ?

Nous comparer à Paris ou à Bruxelles serait une erreur. Lille ne prétend ni être Paris, ni Bruxelles, mais être entre Paris et Bruxelles. J'insiste sur le fait que nous ne sommes pas le troisième aéroport de Paris. À ma connaissance, nous sommes le 10 e aéroport métropolitain de France. L'aéroport est situé d'abord à Lille et ensuite dans les Hauts-de-France : nous construisons sa stratégie en fonction de cette donnée. **Justement, sur quelle stratégie misez-vous ?** Je ne peux pas tout dévoiler. Mais l'idée, c'est de mettre l'aéroport à la dimension de son territoire. Par exemple, l'aéroport de Lille-Lesquin ne desservira jamais Shanghai. Ce n'est pas notre modèle. L'aéroport est multimodèles et nous sommes très attentifs au fait de ne pas dépendre

d'une seule compagnie. Nous sommes aussi vigilants quant au choix des destinations : je mets des routes qui marchent, pas des routes éphémères. Je veille aussi à ce que l'avion soit rempli dans les deux sens et à la rentabilité. L'important c'est d'être bon dans un marché. En 2015, nous faisons un chiffre d'affaires de près de 25 millions d'euros, nous sommes rentables et surtout, nous ne coûtions pas à la collectivité. Nous ne recevons pas de subventions mais nous versons une redevance et nous fonctionnons en autonomie sur nos investissements. Je tiens aussi à souligner que l'aéroport Lille-Lesquin est " tout temps " et peut dérouter n'importe quel type d'avion.

Combien avez-vous de destinations et quelles lignes allez-vous ouvrir en 2017 ?

Nous avons environ 55 destinations. En vols vacances, il y a le Cap Vert depuis novembre dernier et dès le mois de mai il y aura Cagliari (Italie), Araxos (Grèce) et Kalamata (Grèce), le tout avec TUI France/Marmara. En vols réguliers, nous allons avoir Montpellier à partir du 31 mars, avec Volotea, et à partir de juin nous ouvrirons Venise, Naples et Faro, avec Esayjet. Il y aura d'autres annonces courant février.

Quels arguments l'aéroport met-il en avant pour séduire les compagnies aériennes ?

Nous mettons l'accent sur la ponctualité de traitement des avions, qui est de 99,9 % chez nous. Nous misons

aussi sur les prix : nos coûts sont bien maîtrisés et par conséquent, nous sommes bien placés sur les charges aéroportuaires. Nous insistons aussi sur la qualité de service aussi et 95 % des personnes qui utilisent l'aéroport sont satisfaites. Un autre point important c'est notre taux de remplissage moyen des avions, qui s'élève à 80 % C'est un véritable argument pour les compagnies. Et comme je le disais un peu plus tôt, nous ouvrons des routes dans les deux sens. Quand nous faisons Lille-Naples, cela veut dire qu'il faut aller chercher des Napolitains pour les amener à Lille. Il faut savoir que dans le nord, il y a beaucoup d'entreprises de très grandes tailles mais qui ne sont pas cotées en bourse et discrètes. Nous sommes donc peu visibles de l'étranger. Pour y remédier, nous envoyons des équipes là-bas, pour faire connaître le territoire, nous invitons des journalistes étrangers, etc.

Pour finir, qu'avez-vous à répondre à la Chambre régionale des comptes qui évoque, dans un rapport rendu public fin 2016, une transparence insuffisante pour la politique commerciale de la Sogarel (société de gestion de l'aéroport Lille-Lesquin) ?

La Cour des comptes évoque une situation financière saine et son rapport fait état d'une exploitation satisfaisante. J'ai publié une lettre en réponse à ce rapport. J'y explique notamment que c'est parfaitement normal que je protège mes affaires dans un contexte de prochain appel

d'offres pour la gestion de l'aéroport.
C'est mon savoir-faire et il est protégé

par le droit des affaires. Propos recueillis par Elodie Soury-Lavergne ■

Propos recueillis par Elodie Soury-Lavergne



AUDOMAROIS, LA QUALITÉ RECONNUE

L'Audomarois est une terre riche en histoire, à la nature verdoyante, avec une population chaleureuse et accueillante. Tout ce dont les touristes peuvent rêver pour passer un agréable séjour. Et, porte d'entrée du territoire, l'office de tourisme de la région de Saint-Omer est devenu le phare qui capte leurs attentions. « La réouverture de l'office de tourisme sur son nouveau site a prouvé qu'il est déjà très attractif », note le président de la communauté d'agglomération, François Decoster. Depuis un an, les équipes préparaient en catimini une raison supplémentaire de pousser la porte de la place Victor-Hugo. « L'office a été classé site de catégorie 1, c'est à dire qu'il a désormais vocation nationale et internationale », déclare Julien Duquenne, le directeur.

Un label pour 5 ans

Ce label répond à une charte de qualité et 49 critères aussi divers que l'organisation de l'office, l'accueil, l'ouverture les dimanches ou lors d'évènements importants... « Le personnel doit aussi être trilingue, et il est formé tout au long de l'année », ajoute le directeur. L'office doit aussi s'insérer dans un territoire à vocation touristique, remarquable par la qualité de son hébergement et de ses points d'intérêt variés : tourisme industriel, de nature, activités de loi-

sirs... « Cela a été un long travail de reclassement, admet Julien Duquenne. Nous avons désigné au sein de l'équipe différents référents qualité, qui vont savoir vendre notre destination sur les différents salons internationaux, mais aussi démarcher les partenaires du territoire pour qu'ils deviennent eux aussi acteurs de ce label. » La 1^{re} catégorie est un critère qui fait mouche auprès des tour-opérateurs européens. Elle s'applique pour 5 ans à l'office de Saint-Omer, mais l'objectif sera de l'étendre aux bureaux d'information de Fauquem-bergues, Théroouanne et Aire-sur-la-Lys depuis la fusion des intercommunalités au bénéfice de la Capso.

Un rayonnement international



Julien Duquenne, François Decoster et Caroline Saudemont peuvent se réjouir de ce label de qualité qui soutient les politiques territoriales en faveur du tourisme.

« L'avantage aujourd'hui, c'est de rayonner », analyse Caroline Saude-

mont, vice-présidente au tourisme à la communauté d'agglomération. « On s'est inventé une nouvelle industrie, celle du tourisme, et ce n'était pas forcément gagné que de dire que le Pas-de-Calais était une destination touristique de premier choix. » La dernière étape est de faire reconnaître l'Audomarois comme station de tourisme. « Pour cela, il faut y mettre les moyens, et cela passe par le recrutement », explique Julien Duquenne. La priorité sera de se faire davantage connaître. « Le choix d'un touriste pour sa destination de vacances se fait en amont, de chez lui, précise-t-il. Il faut que de chez soi, on puisse sur un même site réserver son hôtel, son lieu de restauration, ses visites... » C'est ce sur quoi l'office compte désormais travailler, après avoir déjà innové cette année avec la location de vélos électriques et de gyropodes, ou l'ouverture du premier escape game à vocation touristique. Sans oublier les travaux en cours, qui vont donner une seconde jeunesse aux locaux et proposer une visite gustative du territoire avec une tisanerie. « Plus on pourra fixer les touristes, plus ils considéreront que l'Audomarois n'est pas qu'un lieu de passage, mais une destination à part entière... » ■

par Gr



Nausicaá : les nouveaux venus

Il y a bien sûr Nausicaá IV dont le chantier avance à vue d'œil. En attendant, le centre de la mer continue de fonctionner. Mieux: il propose même des nouveautés aux visiteurs depuis sa réouverture (samedi dernier). Inventaire.

Les anguilles jardinières

Elles vivent en colonies de quelques individus jusqu'à plusieurs milliers sur fond sableux ou d'herbier. Elles ont un terrier individuel en forme de tube vertical, plus long que leur corps, dans lequel elles peuvent rapidement se cacher entièrement. Dans la journée, l'anguille sort environ les deux tiers de son corps pour capturer des proies planctoniques. L'ensemble de la colonie évoque un champ d'asperges courbées dans le courant porteur de nourriture. À la moindre alerte, elles disparaissent entièrement dans le sable, d'où elles ne ressortent qu'après plusieurs minutes, très craintives et extrêmement difficiles à approcher.

Le bernard-l'hermite terrestre

C'est un animal qui vit sur les côtes de l'Afrique de l'Est à l'Océan pacifique. Comme tous les bernard-l'hermite, il cache son corps mou dans une coquille empruntée et mesure en moyenne 1 à 2 cm. Il est omnivore et détritivore, environ 70 % de sa nourriture est végétale et 30 % est d'origine carnée. Ce sont des animaux grégaires qui vivent en colonies dans les zones humides entre la plage et le début des zones forestières. Ils se nourrissent la nuit et sont capables de boire à partir du sable si celui-ci est assez saturé en eau.

Le périophthalme, sauteur de boue

C'est un animal endémique des mangroves. Il vit dans la boue, les rochers et entre les racines des palétuviers. Amphibie, il est capable de vivre dans et hors de l'eau, il peut s'immerger ou émerger totalement. Sa respiration à l'air libre est possible grâce à des ca-

vités spéciales dans ses branchies qui lui permettent de stocker l'eau et de fournir un apport d'oxygène via les vaisseaux capillaires de sa bouche et de sa gorge. De même, il peut marcher, voire sautiller, sur la vase à l'aide de ses nageoires. Enfin, ses yeux sont adaptés à son mode de vie. Situés au sommet de la tête, ils lui permettent de voir dans toutes les directions.

Les phasmes à ailes rouges de Khao Ya

Ce sont des insectes qui ont la particularité de se camoufler avec leur corps de forme allongée à l'aspect d'une brindille ou d'un bâton. Ils ont une capacité de parthénogenèse, correspondant à un mode de reproduction monoparental, cela signifie que les femelles sont capables, en l'absence de mâles, de pondre des œufs viables qui donneront naissance uniquement à des femelles. Le phasme est un herbivore qui grignote les feuilles avec ses puissantes mâchoires, appelées mandibules. S.D. ■



2017, année du tourisme durable

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2017 : année internationale du tourisme durable pour le développement. Nausicaá a choisi de s'inscrire dans cette thématique et souhaite montrer que chacun, dans ses choix de consommation et de loisirs, peut opter pour le tourisme durable. Il est possible de donner du sens et de l'authenticité à ses actions en s'orientant vers des activités encourageant la préservation des milieux marins et participant à l'amélioration des connaissances sur l'océan, les espèces marines, le climat ou les activités humaines liées à

la mer. Vivre en harmonie avec la biodiversité Le tourisme durable pour le développement permet une approche culturelle et écosystémique d'une région. Cette thématique permet de comprendre comment, dans certaines zones du monde, les hommes vivent en harmonie avec la biodiversité qui les entoure et en valorisent les ressources. Le tourisme durable implique de prendre en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux inhérents à un lieu. L'écovolontariat, les sciences participatives, le développement de réseaux de plongeurs, de

plaisanciers ou de touristes engagés dans des programmes communautaires ou de préservation des milieux sont quelques-uns des exemples de ces nouvelles formes de tourisme. Nausicaá abordera cette nouvelle tendance de consommation responsable à travers la présentation d'initiatives touristiques originales et durables dans différents lieux de l'exposition. Le tourisme durable sera également le sujet d'animations, de conférences, d'événements spéciaux... ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

LES SERVICES D'ETAT À VOTRE PORTE Inauguration des services publics itinérants

SERVICES Pouvoir réaliser vos démarches administratives sans vous déplacer jusqu'à la prochaine ville, c'est désormais possible dans la communauté de communes Thiérache Sambre et Oise.

LE PROBLÈME Situation compliquée

. **SERVICES ABSENTS** C'est un fait, certains villages excentrés ont vu les services mis à la disposition des habitants disparaître petit à petit au cours des dernières décennies. Un sentiment d'isolement important est ressenti par certains habitants. Faire plusieurs dizaines de kilomètres pour la moindre démarche administrative n'est pas des plus confortables.

. **DÉPLACEMENT DIFFICILE** Les habitants de ces petits villages n'ont pas toujours à leur disposition des moyens de déplacements adaptés et les transports en commun sont le plus souvent inexistant. L'isolement n'en est que plus exacerbé.

. **DÉMARCHES INFORMATIQUE** L'approche de l'outil informatique n'est pas aisée pour tous les publics, particulièrement pour certains de nos aînés, population majoritaire des petits villages. Beaucoup de démarches se sont informatisées, limitant les besoins de déplacement dans les administrations, mais seulement si vous maîtrisez l'outil informatique...



Emilie et Angélique vous accueillent dans leur camping-car aménagé spécialement pour répondre à vos demandes. À partir du 31 janvier, elles seront présentes une demi-journée par mois dans chacun des 32 communes visées par le dispositif.

UNE SOLUTION Faire venir les services chez les habitants

Ce système expérimental est testé pour la première fois en France dans la communauté de communes Thiérache Sambre et Oise. Pour 62 000 €, financé à 80 % par le DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), la CCTSA s'est dotée d'un camping-car totalement équipé. Emilie Wilczinski et Angélique Humbert sont les deux personnes qui accueilleront de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 30 les habitants en manque d'informations ou souhaitant faire une démarche administrative auprès de la CAF (caisse d'allocations familiales), de la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), du Pôle emploi, de la MSA (mutualité sociale agricole) ou de la Mission locale de

Thiérache. Le planning des villes visitées sera affiché en mairie et des prospectus seront distribués.

ACCOMPAGNER VERS LE MULTIMÉDIA

Le rôle du dispositif est aussi d'accompagner les personnes vers plus d'autonomie informatique « *J'ai été formée pour montrer comment réaliser les différentes démarches en ligne. Il m'est impossible de faire ces démarches pour les gens, je peux cependant les accompagner pas à pas afin de leur faciliter grandement la tâche* » explique Angélique, impatiente de commencer sa mission.



Le directeur des services de la ville de Guise, François-Xavier Favaudon, prévoit un suivi de la fréquentation du service durant l'année. Un questionnaire de satisfaction rempli sur la base du volontariat permettra d'analyser plus finement l'intérêt des populations pour le service rendu. ■



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

PARC DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Un parc sur tous les fronts

C'est à Marquise qu'a eu lieu la cérémonie des vœux du parc des caps et marais d'Opale. Une première pour Philippe Leleu, élu président le 19 mai dernier.

La rétrospective de l'année écoulée a permis de dresser un beau portrait d'un parc naturel qui poursuit inlassablement sa mission. Ainsi, 3.200 mètres de haies champêtres ont été créés en milieu agricole. Sur les secteurs à enjeux pour la circulation des espèces, 40.000 arbres ont été plantés chez une cinquantaine de propriétaires. Dans l'Audomarois, trois espaces ont été aménagés en cœur de village : à Longuenesse, Éperlecques et Zudausques où la population a participé à la construction d'un abri en torchis. Sur la Hem, dans le cadre de la libre circulation piscicole et sédimentaire, trois barrages ont été aménagés à Zouafques, à Nordausques et à Recques. Tous ces travaux contribuent au retour ou à l'apparition d'espèces. Ainsi, le papillon l'argus bleu-nacré a été vu pour la première fois à Samer, c'est la mention la plus septentrionale en France pour cette espèce. À Quelmes, on a redécouvert, après 20 ans, la rarissime orchidée *Epipactis brun-rouge*. Mais c'est Jour-ny qui tient la vedette avec la découverte d'un petit rongeur, un muscardin qui a fait le buzz avec plus d'1 million de vues sur Facebook.



Pour le président Philippe Leleu, le Parc est un formidable outil dont les collectivités doivent se servir.

On retiendra aussi le trophée des réserves de biosphère remporté par le marais audomarois ou encore le nombre de captures de rats musqués enregistrés par Alain Vercoutre soit 1.512 prises cette année.

Des travaux à Le Wast

Un beau bilan que Philippe Leleu a salué comme il se doit. Lui qui a vu naître le Parc en est aujourd'hui le président. Avec une pointe d'humour, il a réexpliqué le rôle de cette structure : « Oui, nous nous occupons de biodiversité, car nous savons que sans nature il n'y a plus d'humanité. Mais nous nous investissons dans bien d'autres domaines ».

C'est par exemple l'agriculture, « par de nouvelles mesures agroenvironnementales », le travail sur l'indemnité spéciale zone humide, « dont nous avons bon espoir qu'elle aboutisse et qu'elle apportera une bouffée d'oxygène pour les éleveurs du marais... » Le Parc est aussi un acteur important dans le domaine de la transition énergétique. Un acteur que les communes peuvent consulter à tout moment. Le président a rappelé que du haut de ses 30 années d'existence, le parc des caps et marais d'Opale, évolue sans cesse « et conserve tout son dynamisme et sa disponibilité auprès des communes, des professionnels et des habitants. »

Enfin, Philippe Leleu a annoncé le grand projet qui marquera l'année 2017. Il s'agit de la restauration de la maison du Parc à Le Wast. Ce manoir deviendra un pôle de référence en matière de développement durable au service de tout le territoire.

Dernière annonce, la prochaine fête du Parc aura lieu sur le grand site des Deux caps en septembre prochain. ■

par Frédéric Berteloot

VENTE DE LA MAISON DU PAPIER

Lors de la cérémonie des vœux du Parc, nous avons demandé à Philippe Leleu, où en était la vente de la Maison du papier à Esquerdes, puisque le Parc souhaite céder cet équipement : « La Maison du papier, c'est quelque chose de magnifique que nous ne voulons pas brader. Pour l'heure, rien n'est fait », expliquait brièvement le président. Une réunion entre le Parc, la Communauté de communes du pays de Lumbres et du SmageAa, candidats à la reprise, a eu lieu le 27 janvier. Selon nos sources, le dossier est sur de bons rails, « mais il reste quelques points à régler ».

À noter que la Maison du papier est toujours ouverte aux établissements scolaires.

CINQ PRODUCTEURS ONT LE NOUVEAU LABEL



Les cinq premiers producteurs à obtenir la nouvelle marque du Parc.

On connaissait le label Parc des caps et marais d'Opale, qui valorisait les produits et des établissements de terroir. Il est devenu aujourd'hui une marque qui se déploie sur l'ensemble du territoire et qui répond à des valeurs communes à tous les parcs naturels de France. Ce nouveau label baptisé Valeurs Parc naturel régional a été attribué à cinq producteurs locaux qui s'engagent sur des valeurs telles que la préservation et la valorisation des milieux naturels et des paysages, un développement maîtrisé par l'homme et pour l'homme, et la valorisation des ressources propres à chaque territoire. Patrick et Alexandre Bédague et Réginald Devienne l'ont obtenu pour la carotte de Tilques, Flore Capelle, de Tatinghem, pour son fro-

mage Le Batistin, Nicolas Leduc de Brunembert pour ses pommes et Brigitte Ternisien de Lacres pour ses tartes au papin.



VP5 - MER ET PORTS, POLITIQUE DU LITTORAL

Les dangers du Brexit pour la pêche

C'est tout le paradoxe d'un secteur économique complexe mais vital pour de nombreux pays. N'oublions pas que la pêche est source importante de protéines pour nourrir la planète. La commission européenne gère depuis la création de l'Union européenne la pêche dans les eaux territoriales des états membres. Mais la pêche est régie par des règles pas toujours très faciles à appréhender. «C'est la commission européenne qui attribue les quotas et qui fixe la réglementation» explique Pierre-Georges Dachicourt, le Berckois qui connaît par cœur toutes les institutions et leur fonctionnement. Il connaît aussi l'état de la flotte de pêche française et européenne. À la veille du Brexit et de ses nombreuses interrogations, il fait le point sur l'état de la pêche sur nos côtes avant le saut dans l'inconnu.

40% de bateaux en moins

«Il faut savoir qu'il ne reste plus que 200 navires de pêche entre Dunckerque et Le Tréport, cela représente une baisse de 40% de la flottille» lâche l'ancien président du conseil national des pêches, «on n'a plus qu'une trentaine de bateaux au-dessus de 20 mètres». Cela entraîne automatiquement une baisse des volumes débarqués à Boulogne. Mais cela veut aussi dire que le rapport de force des professionnels de la pêche s'est amoindri.

Incompatibilité de la gestion des ressources et l'économie de la filière

«Nous avons un problème entre la gestion des ressources et l'économie de la filière» poursuit M. Dachicourt. La commission européenne fait des propositions et ainsi les états négocient pour l'attribution des quotas par espèces. «Je vous le concède, cela fait marchands de tapis mais c'est ainsi que fonctionne l'Europe.» «70% du poisson débarqué à Boulogne est pêché dans les eaux territoriales anglaises» Et d'expliquer que «70% du poisson débarqué à Boulogne est pêché dans les eaux anglaises». De même, tous les bateaux européens peuvent venir pêcher dans les eaux françaises «dans la limite des 6 miles et même des 3 miles pour les Belges selon des accords historiques datant de la Deuxième Guerre mondiale».

Ils ne peuvent pas interdire la pêche

La sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne va donc remettre en cause toute l'organisation de la pêche dans une des zones les plus riches du monde. «Compte tenu des règles internationales, les Anglais ne peuvent pas interdire la pêche dans leurs eaux territoriales mais ils peuvent mettre des quotas drastiques» souligne le spécialiste, in-

quiet pour les pêcheurs français. «Il en va de même pour les Écossais qui exportent 90% de leur production. Comment cela va se passer pour eux?». M. Dachicourt avance quelques hypothèses notamment en prenant appui sur la Norvège qui régit la pêche dans ses eaux selon un schéma très encadré: «La Norvège fait payer des droits de marché et maîtrise à la fois ses ressources et sa production. Les Anglais peuvent s'inspirer de cette organisation d'autant que les contrôles dans leurs eaux territoriales anglaises peuvent être effectués par tous les bâtiments de guerre anglais, ce qui n'est pas le cas chez nous».

Solidarité des royaumes?

Pour bien connaître tous les acteurs des négociations européennes, Pierre-Georges Dachicourt s'interroge sur la capacité de l'Angleterre à négocier de gré à gré avec ses voisins pour fixer les règles de pêche après le Brexit. Des règles qui ne seraient pas forcément très favorables pour les pêcheurs français. À suivre de près dans les semaines qui viennent car le Brexit préoccupe beaucoup les sujets de sa Majesté qui se posent énormément de questions. L.F. ■



Le cas de la coquille Saint-Jacques

Le cas de la coquille Saint-Jacques L'organisation de la pêche réserve parfois des surprises et des particularités héritées d'accords historiques et qui sont toujours en vigueur en dépit des nouvelles règles. Le cas de la coquille Saint-Jacques est édifiant pour montrer toute la difficulté à régir une pratique écono-

mique vitale. La pêche à la coquille Saint-Jacques est, dans les eaux françaises, très réglementée. Les coquilleux sont soumis à des règles très strictes sur les gisements avec des contrôles draconiens. les coquilles doivent mesurer 11cm de diamètre et les périodes de pêche sont très courtes et très encadrées. Pour

les pêcheurs anglais c'est «open bar» sur le gisement situé dans les eaux françaises. Seule restriction, la pêche est interdite en juillet et août. Mais les Anglais ont droit à des coquilles de 10 cm sans limitation de quantité... Le Brexit peut remettre en cause cette pratique. ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

Un plan régional de compétitivité pour les agriculteurs

AIDES Le Conseil régional Hauts-de-France lance deux appels à projets dans le cadre des Plans de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles.

La Région Hauts-de-France, autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour la période de programmation 2014-2020, soutient les investissements dans les exploitations agricoles au travers de deux Programmes de développement rural régional (PDR). Cette politique d'aide aux investissements permet aux agriculteurs et aux groupements d'agriculteurs de consolider la performance économique, environnementale, sociale et sanitaire de leur exploitation agricole. Elle prend en compte la diversité des agricultures et des productions.

Dans le cadre de chacun des Plans de compétitivité et d'adaptation des ex-

ploitations agricoles (PCEA) des deux PDR, la Région Hauts-de-France lance un appel à projets pour soutenir l'investissement dans les exploitations agricoles. Dotés de 6,5 millions d'euros pour la Picardie et de 9,1 millions d'euros pour le Nord-Pas-de-Calais, ces appels à projets sont financés par l'Europe, la Région Hauts-de-France, l'Etat, les Agences de l'Eau Seine Normandie et Artois Picardie et les Départements de l'Aisne et de la Somme.



Pour les appels à projets PCEA Picardie, les mesures ouvertes portent sur les investissements dans les exploitations agricoles pour améliorer leur performance globale et leur durabilité, sur les investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux. La date de clôture des dossiers est le 4 avril. ■

Dossier à télécharger sur www.europe-en-picardie.eu



DÉVELOPPEMENT LE LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET « FILIÈRE AD-T », QUI S'INSCRIT DANS LE PROGRAMME INTERREG V, S'EST DÉROULÉ MARDI À GUSSIGNIES (59).

Une coopération transfrontalière franco-belge pour les PME agroalimentaires



Les autres partenaires du projet : (en Belgique) Hainaut Développement, la CCI Luxembourg belge, CER groupe, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, POM West-Vlaanderen, la Province de Luxembourg, La Province de Namur, l'APAQ-W, l'Observatoire de la santé du Hainaut, la Communauté des communes des Portes du Luxembourg ; (en France) le GIP CERDD, Parc naturel régional de l'Avesnois et le Département du Nord.

La zone frontalière franco-belge qui s'étend des régions des Hauts-de-France et du Grand-Est à la Wallonie (Province de Hainaut, de Namur et de Luxembourg) et la Flandre occidentale, constitue un bassin de consommation de 10,8 millions d'habitants. « Bien que le secteur agroalimentaire soit considéré comme "stratégique", force est de constater que de nombreuses entraves existent encore en matière de développement transfrontalier, souligne Nathalie Quevy, inspectrice générale de Hainaut Développement. Alors qu'il existe, de part et d'autre de la frontière, de réelles opportunités de développement pour les TPE/PME françaises et belges ». C'est tout l'enjeu de la création d'une filière agroalimentaire durable transfrontalière ou « Filière AD-T » : stimuler la

croissance de ces entreprises, leur compétitivité transfrontalière et surtout la création d'emplois. « Il s'agit d'ouvrir des portes sur l'avenir », résume Gérald Moortgat, député provincial du Hainaut.

partenaires initié dans le cadre du programme Interreg V, ce projet unit 19 partenaires français, allons et flamands, répartis r toute la zone transfrontalière, qui vont mutualiser leurs moyens afin de mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les TPE/ME agroalimentaires. « L'idée est d'effacer progressivement la frontière en favorisant un échange d'affaires transfrontalières et en instaurant un climat de confiance, qui permettront aux petites et moyennes entreprises agroalimentaires d'avoir une vision à 360° du développement de leur activité », affirme Nathalie Quevy qui est aussi la cheffe de file du projet. Le projet « Filière AD-T » repose ainsi sur un double objectif : renforcer d'une part le potentiel de croissance des TPE/PME de l'agroalimentaire sur les marchés régionaux, nationaux, voire internationaux. D'autre part, il s'agit également de promouvoir l'entrepreneuriat durable, en augmentant les collaborations entre acteurs de la filière, en accompagnant les entreprises afin d'assurer leur pérennité et leur permettre d'innover, notamment en anticipant les attentes des maillons de la filière. « Pour obtenir des résultats durables, tous les maillons de la filière agroalimentaire sont concernés : producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs et consommateurs », insiste Nathalie Quevy. Car chaque public contribue

selon ses propres spécificités au développement d'une filière durable transfrontalière ». Concrètement, une enveloppe de plus de 3,5 millions d'euros (dont 50 % de financements du Feder) va permettre de proposer aux différents publics cibles un panel de services déclinés autour de quatre axes opérationnels.

« Une plateforme de networking »

Le premier axe comprend des actions qui visent à mettre en réseau les acteurs de la filière agroalimentaire. « Nous voulons chercher à susciter de nouvelles relations d'affaires durables entre les entreprises belges et françaises, et les aider à trouver de nouveaux débouchés de l'autre côté de la frontière », explique Fabrice Hoschedé, délégué général d'Agroé (le Pôle d'excellence régional agroalimentaire). En clair, l'idée est de créer un réseau transfrontalier des TPE/PME agroalimentaires, qui se veut être une plateforme de networking. Pour cela, trois types de rendez-vous seront organisés : des rencontres interclub sectorielles entre membres de business club existant dans la zone du projet, des rencontres BtoB entre professionnels de l'agroalimentaire (GMS), ainsi que la tenue d'une convention d'affaires transfrontalière (tous les deux ans) qui regroupera l'ensemble des professionnels, ainsi que d'autres acteurs concernés par le développement durable du secteur de l'agroalimentaire au niveau transfrontalier. « Ces rencontres doivent aussi permettre aux dirigeants des

TPE/PME agroalimentaires d'échanger et de partager les bonnes pratiques durables en termes de production, transformation ou distribution », précise Fabrice Hoschedé. Au-delà du networking, les partenaires du projet vont également proposer aux dirigeants de TPE/PME des services d'encadrement individuel et collectif, adaptés à leurs besoins concrets (axe 4), notamment sur les questions réglementaires, fiscales et logistique. « Nous voulons alléger la charge administrative des entrepreneurs pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs activités commerciales », affirme Fabian Wilmet, responsable de la cellule agroalimentaire de Hainaut Développement. Des séances d'informations avec des experts seront organisées plusieurs fois par an sur tout le territoire de la zone. Il est également prévu un accompagnement des acteurs belges et français de la restauration collective

pour le développement d'une alimentation plus durable.

Promotion des savoir-faire Par ailleurs, le projet entend aussi faire la promotion des savoir-faire agroalimentaires transfrontaliers (axe 3), en aidant les TPE/PME, ainsi que les producteurs fermiers, à se faire connaître des deux côtés de la frontière. « Souvent, la promotion de ces producteurs locaux semble s'arrêter à la frontière », observe Lorraine Bodeux, chargée de projet à la CCI du Luxembourg belge. D'où la mise en place d'un outil de veille des producteurs de la zone qui sera régulièrement actualisé et accessible aux consommateurs locaux qui souhaiteraient s'approvisionner en produits locaux en France et en Belgique. « Bien entendu, l'idée est de capitaliser sur les outils déjà existants », insiste-t-elle. Des visites de foires et salons agroalimentaires d'envergure en

France et en Belgique (Nat'Expo, Sial et SIA à Paris, Tavola à Courtrai, Syrrha à Lyon) seront organisés en 2017 et 2018 pour les producteurs et les dirigeants d'entreprises, afin de détecter les tendances et innovations du marché, voire d'identifier de nouveaux partenaires commerciaux. Ceux qui le souhaitent auront également la possibilité de participer à ces foires et salons en tant qu'exposant sur des stands collectifs transfrontaliers. ■



Les producteurs agricoles et dirigeants de TPE/PME de la région qui sont intéressés par la démarche peuvent contacter le Comité de promotion ou le Pôle Agroé pour plus d'informations.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Sensibiliser aussi les consommateurs

ZOOM SUR...

L'axe 2 du projet « Filière AD-T », intitulé « encourager la mobilisation vers une alimentation durable » vise spécifiquement les consommateurs de la zone. Une étude sera donc réalisée auprès d'eux, en début (courant 2017) et fin de projet (2020), afin de recueillir leurs besoins et attentes en termes d'alimentation durable. « Les résultats représenteront une source d'informations qui permettra aux acteurs de la filière de développer leurs activités en totale adéquation avec les exigences du marché, indique Dorize Remy du Groupement régional pour la qualité alimentaire. Ils serviront aussi à concevoir des outils pédagogiques pertinents à destination du grand public ». Des expositions itinérantes, ainsi qu'un temps fort sur l'alimentation durable pendant la Semaine du développement durable sont prévus. Les salariés, les écoles et les familles seront également mobilisés par des initiatives et des défis alimentaires. « Les produits de qualité sous les projecteurs, assure-t-elle, c'est le marché tout entier qui pourra profiter de cette valorisation, avec à la clé une possible stimulation de la consommation ».



Ratio prairies : l'incompréhension

SYNDICAL Le directeur régional de l'agriculture s'est rendu le 26 janvier dans une exploitation de l'Oise. Il répondait à une invitation de la FRSEA et des JA Hauts-de France.

L'objectif des syndicats ? Démontrer au nouveau directeur régional de la Draaf toutes les incohérences liées à l'application de la réglementation sur le dépassement du taux autorisé de retournement de prairies dans notre région. Mais aussi lui expliquer les énormes difficultés que cela représente pour les trop nombreux agriculteurs concernés. Ces agriculteurs sont au nombre de 4 700 en région Hauts-de-France. Ils ont reçu un courrier autour du Nouvel An, leur donnant l'ordre de «reconvertir» des surfaces en prairies. Le motif était expliqué froidement : application obligée par la France d'un règlement européen, qui a fixé un taux maximum autorisé de retournement de prairies, et qui aurait été dépassé dans notre région.

Les réactions avaient été immédiates au sein du réseau FNSEA et JA, où les structures régionales se sont mobilisées pour dénoncer la méthode sur de nombreux points d'application et pour contester le calcul de ce ratio. Aussi la FRSEA et les JA des Hauts-de-France ont-ils demandé de rencontrer Luc Maurer, le nouveau directeur de la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) pour évoquer le sujet. C'est ainsi que Luc Maurer, accompagné de la responsable du service Economie de la Draaf, Emmanuelle Clomes, et de Laure-Anne Magnard, responsable du service Economie agricole de la DDT de l'Oise, s'est rendu jeudi 26 janvier dans une exploitation de l'Oise, celle du Gaec de la Croix

Verte, à Agnetz, dont l'un des associés, Christophe Beeuwsaert, a expliqué que, sans avoir retourné de prairies - la surface en herbe a même augmenté sur cette exploitation de polyculture-élevage avec diversification - il a reçu ce courrier très officiel.



Cartes à l'appui, les syndicats démontrent au Draaf les aberrations des ratios appliqués sur les prairies.

Et ils sont très nombreux dans ce cas-là, rappelaient Laurent Verhaeghe et Armand Paruch, présidents de la FRSEA et des JA de Hauts-de-France, qui dénonçaient une fois de plus le mode de calcul de ce ratio prairies, en rappelant des incohérences telles que l'augmentation de la surface agricole déclarée par les agriculteurs dans la région (+ 36 000 ha) entre 2015 et 2016 alors que les terres agricoles sont régulièrement grignotées par l'urbanisation ou le développement économique, ou la manière qu'a eue le ministère d'intégrer des surfaces en bio, ce qui a un effet dégradant sur le ratio.

Pas question de repousser la mesure

Luc Maurer a reconnu qu'il y a «des choses aberrantes» et qu'il devrait y avoir quelques corrections, en particulier la réintégration des surfaces en bio dans le calcul. Mais il s'en tiendra obligatoirement, dit-il, à cette réglementation européenne imposée à tous les Etats membres, au risque pour la France d'une amende de 5 % sur les aides pour le verdissement, qui représentent 2,3 milliards d'euros.

Pas question donc de repousser la mesure d'un an, comme le demandent les responsables professionnels. Selon lui, tous les agriculteurs concernés devront s'être conformés aux obligations qui leur ont été signifiées dans ce courrier avant leur déclaration Pac 2017. Le risque, individuellement, est aussi une pénalité sur les aides Pac liées au verdissement.

Selon Luc Maurer, même s'il y a un nouveau calcul, on ne descendra pas en-dessous du taux fatidique de 5 %, dépassé dans notre seule région. Théoriquement, l'administration devait comparer l'évolution des surfaces en prairies entre 2012 et 2016, mais il apparaît que les éléments de comparaison ne sont pas les mêmes. En ne comparant pas les mêmes choses, mathématiquement, l'incidence de «trans-fert» de surfaces est plus forte dans cette région d'agriculture plurielle, où les prairies représentent, en moyenne, un faible

pourcentage dans les surfaces agricoles.

«*Ne pas dégrader les prairies*», tel est l'esprit de cette mesure, disait Luc Maurer en rappelant que le principe retenu par les autorités de Bruxelles est de ne donner des aides que «*là où il y a de la production agricole*». Ceci pour expliquer le fait que les SNA ne sont pas prises en compte. La surface admissible est différente de la surface graphique, «*les surfaces déclarées à la Pac évoluent*».

Il a aussi tenté de justifier cette décision ministérielle par le fait qu'il y a eu plusieurs changements dans la réglementation Pac, entre autres, sur les codes cultures depuis 2014. De là viendrait la majorité des incohérences constatées. Et des surfaces en herbe déclarées en prairies temporaires depuis plus de cinq ans sont ainsi devenues des prairies permanentes, désormais protégées. Sauf qu'il peut y avoir retournement possible. Mais pour réimplanter en prairie, précisait le directeur de la Draaf, qui estime un retour possible dès 2018 à un ratio inférieur à 5 %, en-dessous duquel des autorisations de mise ou remise en culture de prairies pourront être demandées.

Mais les responsables professionnels n'y croient pas. Ils critiquent fermement l'interdiction de libre choix des productions par les agriculteurs, et

rappellent que les raves difficultés économiques subies par les éleveurs les ont parfois amenés à réduire ou arrêter la production de lait et/ou de viande. Que faire de surfaces en herbe quand il n'y a plus d'élevage sur l'exploitation ? «*Sauvez l'élevage, es prairies seront protégées*», disait Guillaume Chartier, président de la DSEA de l'Oise.

Ratio supérieur à 5 %

Il y a eu des retournements de prairies, puisqu'ils étaient autorisés... à la condition que le taux régional ne soit pas dégradé au-delà de 5 %. Il était difficile individuellement de le savoir, d'autant que de nombreuses incertitudes ont toujours plané sur l'application pratique de cette réglementation sur le maintien des prairies : quand, quel mode de calcul, quel périmètre de région... ? Jusqu'à cette annonce de dépassement, «*tombée*» bien tard, alors que les cultures d'automne étaient en place. Remettre en prairie représente une lourde charge, incompatible avec les trésoreries exsangues des exploitations. Et un semis d'herbe en cette saison ne donnera aucune production. «*On ne change pas les règles du jeu après que la partie est commencée*», disait Mathieu Pecquet, secrétaire général des JA de l'Oise.

«*C'est une double peine*», ajoutait Laurent Degenne, secrétaire général

de la FRSEA, puisque, collectivement, le ratio s'est dégradé en comparant des surfaces de référence différentes, et individuellement, quand il y a eu artificialisation de terres, qui ont été cédées ou expropriées.

Pour 60 % des cas, la mesure porterait sur une surface inférieure à 1 ha, et parfois l'adaptation consistera à donner dans la prochaine déclaration Pac à des surfaces en herbe le code correspondant à celui d'une prairie permanente. Avec la conséquence de leur «*sanctuarisation*», selon l'expression d'Alain Gille, président de la FRPL. Mais pour certains cas, dont plusieurs ont été présentés graphiquement aux représentants de l'administration, cela porte sur des surfaces très importantes, et il y a parfois impossibilité de ressemer autant de prairies.

Lors de cette rencontre «*sur le terrain*», les discussions ont été très longues. Elles seront très prochainement poursuivies. Mais, manifestement, ce dossier restera un profond motif d'incompréhension. Pour l'instant, les organisations syndicales attendent le résultat du recours gracieux qui a été engagé vis-à-vis de l'arrêté ministériel, et se disent prêtes à poursuivre la procédure si elles n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes à leurs demandes. ■

par Bernard Leduc



Prairies permanentes et PCAE

SYNDICALISME Patrick Gellynck a reçu Martin Domise, conseiller régional, sur son exploitation, à Fignières.

Dans un premier temps, c'est une visite de l'EARL Gellynck, qui compte 82 ha, avec une production de céréales, betteraves sucrières, colza, vaches laitières et bœufs à l'engrais, qui a été proposée à l'élu. Martin Domise s'est très vite aperçu que les gros soucis que rencontrent les agriculteurs reposent sur les normes et les contraintes administratives. *«En tant qu'élus, nous avons manqué de courage, et nous sommes trop souvent silencieux dans la ruralité. Il faut écouter pour essayer d'aider nos agriculteurs qui souffrent et promettre moins, mais s'assurer de leur trouver des solutions»*, dit-il.

Ce sont sur ces engagements que Patrick Gellynck est revenu, en évoquant la problématique du ratio des

prairies permanentes dans la région et celle du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE), lancé en 2015, pour lesquelles le versement des aides 2015-2016 restent en souffrance à l'ASP. Lors de cette rencontre, Alain Loyer, président cantonal, a, lui, relevé que des exploitants avaient reçu des obligations de reconversion, alors même qu'ils n'avaient jamais retourné de prairies.



Sur l'exploitation de Patrick Gellynck, à Fignières.

Au regard de l'incertitude sur les calculs des ratios, des erreurs de notification de réimplantations et des impacts que ces décisions ont sur l'économie des exploitations de la Somme, Martin Domise s'est engagé à solliciter, par l'intermédiaire de son groupe politique, l'intervention du ministre de l'Agriculture pour que le schéma de réimplantation soit suspendu, le temps que l'administration expertise. Et corrige ces différents problèmes, puis intègre toutes les possibilités offertes par le règlement européen. **Xavier Normand** ■

par Xavier Normand



VP8 - CULTURE

La culture, une chance pour les Hauts-de-France

« Vous connaissez mon adresse ? Xavier.bertrand@ etc... Si vous voulez me faire savoir quelque chose, soumettre une idée, je vous lirai ». À l'issue d'une année de dialogue ininterrompu avec les acteurs culturels, l'empathie ne faiblit pas.

Après un livre-blanc diagnostic puis un livre-vert de propositions présenté à Amiens le 21 novembre on attendait la réponse de la région. Près de 1 000 participants mobilisés, 400 idées, 42 propositions nouvelles.

À Douai, dans la salle de l'hippodrome on écoute avec attention et satisfaction la réponse du président de région. Après le vice-président François Decoster qui réaffirme les principes, Xavier Bertrand, s'appuie sur un texte écrit comme pour graver les engagements qu'il prend.

Pas d'effets lyriques mais un discours de la méthode et des propositions concrètes. Une posture d'humilité qui surprend le monde de la culture plus souvent habitué à recevoir des commandes, et subir les évolutions de la pensée de ses « tutelles ».

Sur un budget qui augmentera sur la mandature de 70 à 100 millions d'euros, il réaffirme d'abord le droit à la création. En toute liberté. « Pas de délégation à l'administration » mais au contraire des dispositifs de soutien financier et d'accompagnement des jeunes professionnels.



Xavier Bertrand a présenté les grands axes de sa politique régionale en matière culturelle.

Une réponse plus rapide pour les subventions

Une nouvelle gouvernance est proposée, pour combattre, ici au moins les bureaucraties culturelles. À ce jour, entre le dépôt d'un dossier et le versement de la subvention on dénombre 19 étapes. Dorénavant, une réponse devra venir en 2 semaines, un dossier complet être examiné en 6 semaines et lorsqu'il y a passage devant l'assemblée il ne pourra pas excéder 1 trimestre. Ce n'est pas le 48

heures chrono, inventé ici dans la région mais ça y res-semble. Et si le guichet-culturel unique pour la recherche des subventions ne dépend pas de la seule volonté régionale, cela pourrait être une étape.

L'objectif est de mettre les moyens et la créativité au service des habitants des Hauts-de-France. Pour qu'ils puissent profiter davantage des productions culturelles et accéder aux richesses culturelles et à celles du patrimoine.

Le résultat n'est pas garanti, mais les propositions sont sur la table : accès gratuit ou privilégié au spectacle de son choix une fois par an ; TER-culture-patrimoine à 2 € pour fréquenter les lieux culturels et visiter les éléments du patrimoine régional ; création de médiateurs culturels... La région a la volonté de lever les obstacles matériels et financiers. Une proposition nécessaire même si chacun sait qu'ils ne sont pas les seuls freins à la consommation culturelle.

■

par Jean-Michel Stievenard



La Région investit dans la culture

CULTURE Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, était présent à Douai ce lundi 26 janvier pour présenter les grands axes de sa politique culturelle.

Au sein du Tandem, Scène nationale, environ 600 personnes, acteurs culturels et élus, ont assisté à ce qu'il a qualifié de « discours de la méthode ». Durant une heure, le président des Hauts-de-France a évoqué les propositions retenues, parmi lesquelles :

AUGMENTATION DU BUDGET

Fin 2017, le budget de la culture atteindra 83 millions d'euros. Au cours du mandat, il passera de 70 à 110 millions d'euros. Xavier Bertrand a toutefois précisé que « l'argent de la Région ne viendra pas compenser le désengagement des collectivités. Il devra être un levier ».

L'Etat, les Départements et les collectivités locales sont invités à suivre ce mouvement.

DÉMARCHES FACILITÉES

Actuellement, il existe 19 étapes entre le dépôt d'un dossier de sub-

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

vention et sa validation. La volonté est « de simplifier en évitant la rigidité administrative » et pourquoi pas espérer la mise en place d'un dossier unique « en calquant si nécessaire la demande à la Région sur celle des autres financeurs ».

POLITIQUE TARIFAIRE

« Pour que le coût ne soit pas un obstacle, il faut mettre en place une politique tarifaire préférentielle. » Il a aussi évoqué la possibilité « d'offrir une à deux places de spectacle gratuites par an à chacun des 6 millions d'habitants de la Région ».

FAVORISER LA MOBILITÉ

En plus des navettes pour encourager la circulation des publics, « un dispositif TER Patrimoine pourrait permettre à chacun, comme cela se fait l'été, d'accéder, une fois par an, à des événements culturels ».

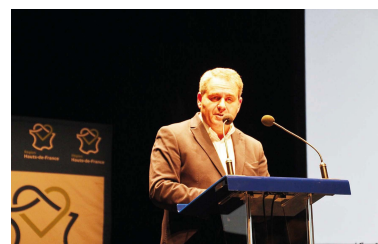
FORMATION DES ÉLUS

« Les élus locaux sont vos principaux interlocuteurs. On a quelque chose à faire pour qu'ils comprennent mieux les enjeux et les modalités des dispositifs et du monde culturel. » Une formation spécifique sera développée en partenariat avec Science Po Lille.

TRAVAIL COLLABORATIF

La méthode de travail initiée avec cette consultation sera prolongée tout au long du mandat. Les prochaines réunions sont programmées mi-février.

L'ensemble de cette intervention est disponible en vidéo sur la page Facebook de Xavier Bertrand. ■



Pratique

Tous les axes de cette politique résultent d'une consultation initiée par la Région en mai dernier. 1000 personnes ont participé aux 11 ateliers proposés sur l'ensemble du territoire. 42 propositions ont été retenues.



Pictanovo, une nouvelle année d'images et d'animation

Mardi 25 janvier dernier, Pictanovo, la communauté de l'image en région Hauts-de-France a présenté ses vœux et a accueilli Peter Lord. Le producteur britannique, réalisateur, scénariste est le président de l'association European Animation Awards.

Le cinéma en région Hauts-de-France ne cesse de se développer en termes de productions de films, séries télévisées, animation et jeux vidéo. Elle est la première à établir un fond spécifique pour ce dernier. Les structures comme la Plaine Image à Tourcoing, la Serre Numérique à Valenciennes et le Arenberg Creative Mine à Wallers Arenberg permettent une diversité et un dynamisme à l'échelle nationale et européenne.

Dans ce prolongement, la communauté d'images en Hauts-de-France Pictanovo a donc invité Peter Lord. Les spectateurs lui doivent des succès tels que *Wallace et Gromit*, *Chicken Run* et *Shaun le mouton*. En présence du président de la région Hauts-de-France Xavier Bertrand, il est venu expliquer son attachement aux terres du nord et signe une convention de partenariat avec la région et Pictanovo. « *Je suis fier d'être accueilli dans une grande famille vibrante* », souligne-t-il.



Xavier Bertrand et Pictanovo ont défendu la région pour l'organisation d'un festival international des séries dans notre région.

En haut de l'affiche

Le 8 décembre prochain, Peter Lord a choisi Lille pour organiser la première European Animation Awards. Cette cérémonie souhaite récompenser et célébrer l'excellence des productions européennes dans l'animation en remettant une quinzaine de prix.

Ce choix s'impose car la filière d'animation est en pleine expansion dans la région, 15 % de la production nationale. « *Il se confirme par la présence de studios de grande envergure comme Ankama, Tchack et les Films du Nord* », dit Guillaume Delbar, président de Pictanovo. La région est une mine d'animateurs formés à Supinfocom à Rubika de Valenciennes, à l'ESAAT et au Pôle 3D à Roubaix.

La région, terre d'actions

Les Hauts-de-France, la région du cinéma ? Xavier Bertrand s'en donne les moyens avec un budget de 10 millions d'euros permettant l'essor des productions cinématographiques. « *Nous allons passer de 100 à 200 projets et nous possédons un catalogue de 1 500 décors.* »

Les villes accueillant les tournages augmentent de plus en plus permettant une attractivité, de l'emploi et une économie locale. Ce n'est pas en 2017 que tout va s'arrêter. Les tournages vont s'enchaîner : *Ma France* de Christian Vincent dans la métropole lilloise et les séries télévisées *Baron Noir* et *Les Petits Meurtres d'Agatha Christie*.

L'événement de l'année sera le 21 juillet, avec le nouveau film de Nolan *Dunkirk* dans les salles mais avant, vous pouvez découvrir le nouveau film de Lucas Belvaux *Chez nous* tourné dans le bassin minier, le 22 février. En région Hauts-de-France, le cinéma se produit et se vit avec ses habitants. ■

par Joris Naessens



LA CITÉ DES CONGRÈS INAUGURÉE

Une « fierté » pour le territoire

VALENCIENNES / ANZIN La Cité des Congrès de Valenciennes a été inaugurée vendredi dernier. Un investissement spectaculaire qui devrait rapporter 10 millions d'euros par an au territoire.

Un décompte de 10 secondes, et voilà : la Cité des Congrès de Valenciennes, située dans le parc des Rives de l'Escaut à Anzin, était inaugurée. Lors des différents discours qui sont venus ponctuer cette inauguration, un mot est revenu à plusieurs reprises dans la bouche de chacun des protagonistes. Et ce mot est « fierté ».

« C'EST DE L'ARGENT BIEN PLACÉ. CAR C'EST DE LA VIE, DE L'ACTIVITÉ »

La « fierté », pour Xavier Bertrand, le président du Conseil régional des Hauts de France, de voir « un territoire qui a su se relever ». 3 millions d'euros - sur les 40 investis au total pour cette Cité des Congrès - ont été financés par la Région. « C'est de l'argent bien placé. Car c'est de la vie, de l'activité », a poursuivi Xavier Bertrand. « Nous avons besoin d'un projet comme celui-ci dans le Valenciennois, et dans la région. La région, ce n'est pas Lille et le désert autour ». Durant son intervention, il a aussi été question de travail et de développement économique. Après avoir évoqué le sauvetage de l'aciérie de Saint-Saulve pour lequel la Région a accordé un prêt inédit de 14 millions d'euros, Xavier Bertrand s'est aussi voulu quelque peu militant en affirmant que le salon international du ferroviaire devait désormais être organisé à Valenciennes. Dans cette nouvelle Cité des Congrès. Et non plus à Lille.

VALÉRIE LÉTARD, L'INSTIGATRICE INSPIRÉE

Faisant ainsi écho aux propos de Valérie Létard, sénatrice du Nord et première vice-présidente du Conseil régional des Hauts de France. « Un secteur qui a une industrie ferroviaire comme la nôtre doit pouvoir faire ses congrès ici », a notamment déclaré celle qui, il y a un peu plus d'un an, était encore la présidente de Valenciennes Métropole. Valérie Létard étant l'instigatrice - inspirée par Jean-Louis Borloo - de cette Cité des Congrès.



Lors de l'inauguration, Laurent Degallaix a fait monter tous les vice-présidents de Valenciennes Métropole sur scène. (Photo : François Lo Presti / Valenciennes Métropole).

LAURENT DEGALLAIX : « IL FAUT AUSSI QUE LES VALENCIENNOIS SE L'APPROPRIENT »

Laurent Degallaix a, quant à lui, évoqué « un clin d'oeil fait au passé, les bras tendus vers l'avenir ». En faisant bien évidemment référence au fait que cette Cité des Congrès a été bâtie sur les anciennes friches de Vallou-

rec. « Soyons les ambassadeurs de cet équipement », a-t-il déclaré. Pour le président de Valenciennes Métropole, cet « équipement extraordinaire » donnera « un coup d'accélérateur » au développement du territoire. « Il faut aussi que les Valenciennois se l'approprient. Et c'est pour ça qu'il accueillera aussi des associations locales », a-t-il aussi indiqué.

10 MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES ATTENDUS PAR AN

Toujours est-il que cette Cité des Congrès est devenue « le vecteur majeur » du développement du tourisme d'affaires et d'industrie sur le territoire de Valenciennes Métropole. Les retombées directes et indirectes attendues sont estimées à « 10 millions d'euros par an ». Par quels biais ? Par l'organisation de 90 congrès, conventions, séminaires et galas ainsi qu'une « quinzaine de salons chaque année ». Les retombées dites « directes » concernant la création d'une « quinzaine d'emplois qualifiés en interne ». Quant aux retombées indirectes, elles sont induites « par le développement du tourisme d'affaires et les dépenses effectuées par les visiteurs (exposants, congressistes, ndlr) dans l'économie locale. »

« NOUS ALLONS Y FAIRE LA PROMOTION DE LA CITÉ DES CONGRÈS »

Dans le cadre d'une délégation de service public, la Cité des Congrès se-

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

ra administrée par la société GL Events. Et ce, pour une durée de 9 ans, jusqu'en 2014. Il s'agit d'un groupe présent dans une vingtaine de pays et 90 villes. « Nous allons y faire la promotion de la Cité des Congrès de Valenciennes », a notamment indiqué Olivier Ginon, le président de GL

Events. L'objectif affiché ? « proposer une programmation généraliste avec un accent mis sur les congrès et les séminaires (91 par an) ainsi que les foires et les salons (14 par an) ». ■

par M-A.b

Des chiffres

La première pierre de la Cité des Congrès avait été posée en juin 2015. Et les travaux se sont achevés en ce mois de janvier 2017. Durant ces 16 mois, 6 000 m³ de béton ont été coulés, 240 km de câbles électriques ont été posés, 60 tonnes de gaines de ventilation installées, et 169 compagnons étaient présents sur le chantier en période de pointe. 26 personnes en difficulté d'emploi ont aussi travaillé sur ce chantier, pour y effectuer - au total - un peu plus de 12 000 heures d'insertion.



CULTURE

Arras est la capitale régionale du livre

RÉGION Saviez-vous qu'une petite équipe travaille à la Citadelle pour promouvoir le livre et la lecture dans toute la région ? Le CRLI est installé à Arras depuis 2012. Pour y faire quoi concrètement ?

La Citadelle d'Arras cache de nombreux trésors. Et pas seulement patrimoniaux. Au deuxième étage du Quartier des 3 Parallèles se trouve le centre régional des lettres et du livre (CRLI), une association dont la vocation est de promouvoir et de valoriser les acteurs du livre. Cette structure développe la vie littéraire, la lecture publique, l'économie du livre dans le Nord-Pas-de-Calais et bientôt dans tous les Hauts-de-France (en s'associant avec son homologue picard). Jusqu'en 2006, au contraire d'autres régions, aucune structure ne s'intéressait au livre et à la lecture dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce n'est qu'en novembre 2006 qu'ont été déposés les statuts de l'association de préfiguration du centre régional des lettres et du livre Nord-Pas-de-Calais. Les activités ont réellement démarré en mai 2008 avec l'arrivée d'un directeur, Léon Azatkhianian, chargé de créer la structure et de lancer les premières actions. « Il y avait alors un territoire entier à défricher, à comprendre, à recenser. » En 2012, l'association a été officiellement reconnue par les partenaires institutionnels et a emménagé à la Citadelle d'Arras.

Aujourd'hui, Léon Azatkhianian est épaulé par trois autres salariés (sans compter quelques vacataires et des renforts ponctuels) qui multiplient les missions à destination des acteurs du livre et de la lecture : soutien à la création littéraire, mise à disposition d'un centre de ressources sur la chaîne du livre, information, communication et promotion, assistance

technique, accompagnement professionnel, formation, etc.

. CHAÎNE DU LIVRE

De la création littéraire à la lecture publique en passant par l'édition et les librairies, les acteurs touchés par les actions du CRLI sont divers et nombreux : « il y a des régimes professionnels très différents mais qui tous se retrouvent autour de la chaîne du livre », résume Léon Azatkhianian.

. REVUE EULALIE

Un outil met surtout en avant les actions du CRLI : la revue Eulalie qui paraît trois fois par an. Cette revue (disponible gratuitement dans les bibliothèques et les librairies) met en avant tous les acteurs du livre de la région : de l'auteur à succès au bibliothécaire de quartier.

« Une revue importante pour les professionnels », qui leur a permis de se connaître, et de se retrouver. « Eulalie, c'est le miroir qui reflète la qualité de ce qui se fait dans la région. » Un miroir que Léon Azatkhianian tend parfois aux responsables politiques ; le Conseil régional apporte, depuis 2013, des aides aux éditeurs et aux librairies. « Personne ne doute de l'importance de ce secteur aujourd'hui. »

Eulalie est tellement incontournable que ses critiques de livres (d'auteurs régionaux ou de publications régionales) sont reprises grâce à des partenariats par d'autres médias comme

le *pure player* DailyNord ou L'Echo du Pas-de-Calais. « Nous fournissons à certains médias des articles clés en main, du contenu gratuit. Ce contenu est financé par nos subventions et nous nous devons d'en faire la diffusion la plus large possible. »

Quelques journalistes, quelques rédacteurs font office de comité de lecture en faisant remonter les informations au CRLI. La structure se base aussi sur son réseau de librairies et de bibliothèques qui assure une veille sur les nouveautés littéraires.

Une autre mission prend beaucoup d'importance au CRLI : la valorisation du patrimoine écrit. Tout un travail qui consiste à reprendre les archives pour mieux les diffuser. Par exemple, un portail va être lancé avec un catalogue de plusieurs centaines de titres de presse de la région depuis la Révolution française. L'objectif est de sensibiliser le grand public à ce patrimoine écrit avant qu'il ne tombe en poussière. Et pourquoi pas ensuite numériser tous ces journaux afin d'en faire profiter tout le monde et pas seulement les archivistiques et les historiens...

Pratique <http://www.eulalie.fr/> ■



L'équipe du CRLN met la dernière main au prochain numéro d'Eulalie, la revue gratuite des lettres et du livre de la région.

par Bruno Place

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

CRLN

Le CRLN Nord-Pas-de-Calais est subventionné par l'Etat (DRAC, ministère de la culture), la Région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il est soutenu par la Communauté urbaine d'Arras. Il bénéficie selon les années d'aides spécifiques au projet de la part du Centre national du livre. L'association est présidée par Christian Morzewski.



Sauver les petites boutiques contre le commerce en ligne

HAUTS-DE-FRANCE S'il croit que le numérique peut sauver les archives (lire ci-dessus), Léon Azatkhanian sait aussi que les nouvelles technologies font souffrir les acteurs du livre. Et notamment des mastodontes comme Amazon. « C'est un point de crispation dans la profession. Amazon bouleverse l'écosystème du livre en France. Les lecteurs se tournent vers cet acteur du commerce en ligne au détriment des librairies indépendantes. » Sans se battre contre Amazon, le CRLI veut maintenir le réseau des petits points de vente (et même des maisons de la presse ou

des cafés qui vendent aussi des livres). « On nous a confié comme mission de prendre soin de ce réseau de petites boutiques. Nous pouvons leur apporter des aides. » Par exemple, un plan de formation et de structuration des points de vente du livre en zone rurale.

PREMIER PRODUIT CULTUREL

Après une étude menée en 2015, le CRLI a vu le potentiel des ces petits commerces qui apportent dans les

campagnes, dans les quartiers, une valeur ajoutée culturelle. « Le livre est le premier produit culturel en France. » Et le CRLI met tout en oeuvre pour le défendre. ■



Le centre régional du livre promeut et valorise le livre sous toutes ses formes.



**VP9 - FORMATION ET
RELATIONS AVEC LES
ENTREPRISES**

Un campus des métiers de la santé

L'Établissement public de santé mentale (EPSM) continue sa mutation pour s'adapter à ses missions évolutives dans le domaine complexe et diversifié de la santé mentale. Le directeur, Christian Burgi, a pu rappeler les perspectives 2017 sur la modernisation du parc extra hospitalier. En compagnie du Docteur Lauwerier, président de la commission médicale d'établissement, et d'André Flajolet, président du conseil de surveillance, une thématique très importante a été développée : celle de la formation. Dans le groupement hospitalier de territoire qui regroupe les EPSM de Saint-Venant avec Bailleul, Armentières et Saint-André, la fonction support pour la formation a été confiée à Saint-Venant. L'établissement n'est pas un novice

dans ce domaine et il annonce dès maintenant les perspectives en baptisant son centre de formation « Campus des métiers de la santé ». Ce campus est déjà une réalité avec l'Institut de formation en soins infirmier doté de locaux spacieux, de salles spécialisées dédiées et d'un amphithéâtre. Dès 2016, un diplôme universitaire en liaison avec l'université d'Artois a vu le jour et la première promotion à intégrer le cursus sortira en 2018. Enfin, le Conseil régional vient de valider l'ouverture d'un Institut de formation d'aide-soignants de 25 places pour une rentrée scolaire fixée au 4 septembre 2017. Il est à noter que la clôture des inscriptions a été fixée au 7 février. L'accueil par une journée portes-ouvertes ce samedi 28 janvier a permis de renseigner plusieurs centaines de candi-

dates potentiels. Des portes-ouvertes qui ont attiré près de 300 personnes. Les visiteurs ont pu découvrir les formations, les locaux, ainsi que les différents stands mis en place par les étudiants infirmiers (Éducation thérapeutique, hygiène bucco-dentaire, parcours de stage, formation aux gestes des soins d'urgences, etc). L'occasion pour les formateurs de présenter la toute nouvelle formation aide-soignant, qui permettra d'accueillir ces 25 personnes en 2017. La commune de Saint-Venant a précisé que les logements étudiants en centre-ville seront disponibles pour assurer une diversité suffisante dans l'offre, nécessaire pour garantir de bonnes conditions d'accueil. C. J. et M. B. ■



20 millions d'étreennes pour les PME et les ETI

L'annonce n'était pas programmée mais la surprise réservée par François Lavallée, le président de la CCI Littoral Hauts-de-France, avait de quoi réjouir son auditoire réuni à l'occasion de la cérémonie des vœux à Boulogne, la semaine dernière.

Avances remboursables et taux réduits

Les entrepreneurs des PME et ETI (petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire) vont bénéficier d'un solide coup de pouce financier sous la forme

d'avances remboursables. La CCI de Région Hauts-de-France et le Conseil régional ont mis leurs ressources en commun pour dégager 20 millions d'euros (deux tiers amenés par la Région, un tiers par la Chambre). «Les rapprochements, c'est toujours compliqué. Mais la confiance est importante» François Lavallée L'objectif est d'accompagner les sociétés qui traversent des difficultés ponctuelles en leur accordant un prêt à un taux comparable à celui qu'elles négocieront avec leur banque. Car l'aide proposée doit forcément s'appuyer sur un emprunt contracté auprès d'un organisme bancaire. La cérémonie a

aussi donné l'occasion à François Lavallée d'évoquer la fusion des CCI de la Côte d'Opale et du littoral Normand-Picard pour former la CCI Littoral Hauts-de-France, et la mise en œuvre de la CCI Hauts-de-France qui couvre aussi les chambres de l'Aisne, d'Amiens-Picardie, d'Artois, du Grand Lille, du Grand Hainaut et de l'Oise. «Les rapprochements, c'est toujours compliqué, a concédé François Lavallée. Mais la confiance est importante. J'ai confiance en Philippe Hourdain (le président de cette super CCI, ndlr) pour que ce soit une réussite». Jean-François Duquène ■



L'année 2016 marquée par une certaine reprise économique en région

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France a été l'occasion pour Michel Lalande, préfet de région, de dresser le bilan de l'année 2016 en termes économique et d'emploi. Il s'est aussi projeté sur l'année 2017.



L'année 2017 sera celle de la concrétisation de grands projets dont le plus emblématique est le canal Seine-Nord Europe, projet d'infrastructure de 4,5 milliards d'euros qui rayonnera sur toute l'économie portuaire régionale.

À l'occasion de la première assemblée générale opérationnelle de la chambre de commerce et d'industrie de région Hauts-de-France, Michel Lalande, préfet de région, a réaffirmé la volonté des services de l'État d'accompagner les acteurs économiques pour « *anticiper et créer de nouveaux relais de croissance* » et souligné « *l'excellente collaboration engagée avec le conseil régional et la chambre régionale, condition de notre réussite commune* ».

Ce travail partenarial a permis d'installer le commissariat spécial à la re-vitalisation et à la ré-industrialisation, présidé par Philippe Vasseur, afin de faire converger les interventions des différents acteurs. Il a permis aussi de faire évoluer le service public pour l'emploi local désormais coprésidé par l'État et la Région et dans lequel le monde économique a toute sa place.

5 000 emplois nets sur les neuf premiers mois de 2016

Selon les indicateurs, l'année 2016 témoigne d'une certaine reprise de l'activité. Ainsi, 2016 a vu la création de 5 000 emplois nets sur les neuf premiers mois, des projets d'investissements industriels conséquents comme celui du groupe Avril, producteur d'huiles alimentaires, sur son site de Coudekerque-Branche et des annonces d'opérateurs de transports, notamment Colas Rail, Thales et Bombardier, redonnant à cette filière majeure une visibilité importante sur les carnets de commandes.

Michel Lalande a souligné le rôle fondamental de l'État pour faciliter la vie des entreprises et créer les conditions de leur réussite. Grâce au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, 176 000 entreprises de la région ont bénéficié de 2,7 milliards d'euros. Le plan 500 000 formations dans lequel l'État, aux côtés du conseil régional, a investi 100 millions d'euros pour adapter la qualification et l'employabilité des demandeurs d'emplois a permis 88 000 entrées en formation. Le plan d'aide à l'embauche des TPE/PME a remporté un franc succès en région avec 77 000 aides prescrites en 2016.

Par ailleurs, pour soutenir le secteur économique, l'État reste mobilisé pour lutter contre les fraudes et veiller au respect des réglementations. Le travail illégal fait l'objet de la plus grande attention des services dans la région et la récente mise en place de la carte BTP répond à une demande forte de la profession.

L'année 2017 sera celle de la concrétisation de grands projets dont le plus emblématique est le canal Seine-Nord Europe, projet d'infrastructure de 4,5 milliards d'euros qui rayonnera sur toute l'économie portuaire régionale et permettra le développement de l'emploi.

Le préfet a par ailleurs rappelé l'enjeu que constitue le travail considérable autour du bassin minier avec l'élaboration d'un grand projet structurant à l'échelle de ce bassin de population d'un million d'habitants. « *Ces deux dossiers majeurs prouvent que l'État avec les collectivités partenaires accompagne particulièrement notre région dans ses efforts de reconversion et de développement* » ■



VP11 - LYCÉES

AMIENS

Plus de 25000 personnes présentes au salon de l'étudiant

Cette année encore, le salon de l'étudiant a attiré de nombreux jeunes à Mégacité à Amiens. Les 26, 27 et 28 janvier, ce sont 25500 personnes qui sont venues se renseigner sur les différentes filières d'études possibles dans les Hauts de France et dans la région parisienne. « *Ce salon est une chance pour nos jeunes, explique Manoelle Martin, vice-présidente de la région des Hauts de France déléguée aux lycées. L'enjeu est important puisqu'ils doivent trouver ici une formation qui leur ressemble au mieux.* »

Le salon s'est ouvert ce jeudi 26 janvier en présence de représentants de la région et de l'académie d'Amiens en la personne de Valérie Cabuil, rectrice. Avec Manoelle Martin, elles ont fait le tour des différents stands présents sur place (310 au total), s'intéressant aux différentes filières, différents corps de métier et de for-

mation. « *Le but de ce salon est de donner des réponses aux jeunes, explique Manoelle Martin. On voit qu'ils ont un réel intérêt pour cette journée passée ici.* »

Les lycéens picards se déplacent chaque année

Les lycéens de l'Oise, la Somme et l'Aisne se déplacent à Amiens les jeudi et vendredi. Mais le samedi, certains d'entre eux reviennent en famille. « *Cela a un côté rassurant pour certains parents de voir par eux-mêmes les filières qui intéressent leur enfant* », sourit la vice-présidente de la région, elle-même maman d'une jeune fille présente ce jour-là au salon avec sa classe.

L'objectif du salon de l'étudiant d'Amiens est aussi de promouvoir l'alternance. Ce système permet aux alternantes de trouver un travail

beaucoup plus facilement à la fin de leurs études. De plus en plus d'établissements scolaires proposent cette voie. C'est donc normal que le salon d'Amiens présente de nombreux stands proposant des formations en alternance que ce soit dans la région des Hauts de France qu'en région parisienne, aussi accessibles pour les jeunes picards. ■



Manoelle Martin a pu rencontrer des formateurs et des jeunes qui leur ont présenté leur travail.

par Justine Esteve



Quel avenir pour le lycée Flora-Tristan?

À l'heure où on oriente plus volontiers les jeunes vers les lycées d'enseignement général plutôt que professionnel, le LP Flora-Tristan de Lillers met tout en œuvre pour tirer son épingle du jeu. Il y va de sa survie. Lycée industriel et tertiaire depuis sa création en 1975, il est devenu lycée du bâtiment en 2008; une transformation complète qui en fait désormais un établissement unique dans le secteur. Mais cette exclusivité ne suffit pas: le lycée compte 240 élèves. Et ces effectifs baissent régulièrement, y compris en cours d'année. D'où l'importance pour Élisabeth Godart, proviseur, et Freddy Jolibois, chef de travaux, de faire de la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme une vraie priorité.

«Le phénomène n'est pas spécifique à Flora-Tristan, tous les lycées professionnels sont touchés», expliquent-ils. Avec la soixantaine d'adultes qui gravitent chaque jour au sein du lycée, dont la moitié sont des enseignants, l'objectif affiché est clair: trouver des moyens d'intéresser les jeunes à leur scolarité. La chef d'établissement aimerait aussi que les familles s'impliquent. «Notre but, c'est de former, d'insérer nos élèves dans le monde professionnel. On est là pour qu'ils réussissent et on les encourage à poursuivre leurs études».

Des enjeux importants

Fort d'un réseau de partenaires composés de nombreuses entreprises, le

lycée ambitionne de favoriser les stages à l'étranger. Le numérique va aussi s'inviter plus souvent en classe. Freddy Jolibois constate avec plaisir qu'il y a «du mieux dans les métiers du bâtiment, ça vaut la peine de les faire connaître.» Complémentaire et non concurrent du lycée des travaux publics de Bruay-La-Buissière, le lycée Flora-Tristan de Lillers ne sait pas de quoi demain sera fait. «On est clairement identifié et aucun projet n'est d'actualité, même pas une fusion avec un établissement voisin. Mais on sait que ça peut parfois aller très vite...» En attendant, il faut continuer à aller de l'avant. Ch. c. ■



Quels diplômes décrocher au LP lillérois

Quels diplômes décrocher au LP lillérois Au lycée Flora-Tristan, quatre CAP sont proposés: sanitaire, thermique, électricité et béton armé. À cela s'ajoutent quatre baccalauréats professionnels ("bac pro"), dont un nouveau: technicien d'étude du bâtiment, option études et économie; sans oublier le bac pro technicien du bâtiment, organisation et

réalisation du gros œuvre; technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques; et technicien installateur. Le lycée accueille aussi une classe 3e prépa-pro, ainsi qu'un CAP maçon par la voie de l'apprentissage (le lycée est une unité de formation par apprentissage). En matière de formation continue pour adultes (proposée depuis 2011 avec le

Greta), quatre diplômes sont enseignés, à savoir un CAP couvreur, un CAP carreleur-mosaïste, un titre professionnel d'agent de maintenance en chauffage, et un module de professionnalisation sur les performances énergétiques. ■



VP12 - RÉNOVATION
URBAINE, LOGEMENT,
INNOVATION NUMÉRIQUE...

LE L@BO FAIT SA RÉVOLUTION Des paroles aux actes

FOURMIES L'inauguration du L@bo est l'occasion pour le maire, Mickaël Hiraux de démontrer la volonté de la ville d'innover.



1 Inauguration. Après avoir lancé l'idée de créer le fab lab en 2015, Mickaël Hiraux a officiellement inauguré le l@bo le samedi 28 janvier. Ce tiers lieu est mis à la disposition gratuitement de tous les habitants du Sud Avesnois.



2 Etat. Virginie Klès, sous-préfet d'Avesnes se réjouissait que l'Etat puisse participer financièrement à un projet comme celui-ci, mis à disposi-

tion à tout un territoire. « L'Avesnois peut être fier de ses atouts et des projets que les élus développent pour leur territoire », a déclaré le sous-préfet.



3 Région. Marie-Sophie Lesne, vice-présidente de la région : « Un bel exemple de ce que la Région souhaite soutenir ».



4 Innovant. « Un lieu de création et d'innovation que nous pouvons revendiquer ».



5 Encourager. Lors de l'inauguration du l@bo, les élus ont revendiqué tour à tour le droit à l'innovation sur un territoire rural. Charge à eux de s'appuyer sur des projets comme celui de Fourmies pour développer et reconstruire ce territoire. ■



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

La promesse d'une patinoire

Tout à la fois vedette américaine et Père Noël. Le président de Région, Xavier Bertrand, s'est rendu aux vœux du maire de Béthune le 28-janvier. Invité à la tribune avant le discours d'Olivier Gacquerre, il a annoncé que les Hauts-de-France s'engageraient aux côtés de la Ville sur plusieurs dossiers, dont la création d'une patinoire. Olivier Gacquerre pouvait savourer, lui qui n'a de cesse de répéter qu'il veut faire rayonner Béthune jusqu'aux portes de la Métropole Lilloise.

Pourquoi une patinoire?

Béthune a eu une patinoire entre les années 1980 et 2007. Implantée au cœur de la ZUP, elle était dédiée au loisir et accueillait une équipe de hockey. Elle a brutalement été fermée en 2007 par Jacques Mellick, alors maire, en raison d'un «problème d'hygiène». Elle réalisait alors près de 50 000 entrées par an. Il en avait résulté un contentieux juridique de plusieurs années entre la Ville et le propriétaire des murs, qui réclamait

initialement 13 millions d'euros. Le risque était ensuite descendu à 8 millions. En novembre dernier, la Cour de cassation a mis un terme à cet épineux dossier, libérant du même coup la Ville de l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de ses finances. Une étude préalable menée en toute discrétion, laisse penser qu'il existerait toujours des perspectives pour un tel équipement.

Combien cela coûtera-t-il?

Selon nos informations, la construction d'une telle patinoire coûterait entre dix et douze millions d'euros. Une enveloppe à laquelle il faut rajouter les aménagements annexes, tels les parkings.

Où la patinoire sera-t-elle implantée?

Elle ne redonnera pas vie à l'ancienne. Le lieu idéal va devoir

être trouvé. Une des pistes serait de la mettre au voisinage de la piscine.

À quoi ressemblerait-elle?

Selon l'esquisse dressée par le maire de Béthune et son premier adjoint, cette patinoire pourrait contenir «deux anneaux». Avec d'un côté une glace olympique, avec gradins, pour la compétition. Et une deuxième aire dédiée au patinage loisir.

Quand verra-t-elle le jour?

Sauf si la pré-étude est plus avancée qu'annoncé, ce n'est pas pour demain. Le plus dur commence: il faut définir un emplacement, mener des études techniques, entrer dans la précision budgétaire et l'ingénierie financière. Frédéric PETRONIO ■



Comment la Région interviendra

Comment la Région interviendra Outre les habitants de Béthune et les amateurs au-delà de la ville, cette patinoire accueillerait les lycéens, dans le cadre d'activités scolaires. Les lycées relevant de la Région, c'est par ce biais qu'un cofinancement est envisageable. Par ailleurs,

cet équipement devra entrer de plain-pied dans la mise en œuvre de la troisième révolution industrielle, dont les Hauts-de-France sont la Région pionnière en France. Comment? «On pourrait imaginer que ce bâtiment soit autonome en énergie», cite en exemple Olivier Gacquerre. Si le

montant et les modalités de cofinancement ne sont pas arrêtés, un préalable s'impose. Il s'agit d'un contrat de territoire que la Ville et la Région doivent passer. Cet acte fondateur est annoncé pour le premier trimestre 2017. Donc d'ici fin mars. ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

14 MILLIONS POUR LA THIÉRACHE

Le contrat de ruralité est signé

VERVINS Un budget de 14 millions d'euros pour le développement économique, social, et culturel est attribué au Pays de Thiérache dans le cadre du contrat de ruralité, signé officiellement ce lundi.

Jean Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, s'est déplacé lundi 30 janvier à Vervins pour signer le contrat de ruralité du Pays de Thiérache. De nombreux élus locaux étaient présents pour assister à cette étape essentielle pour la revitalisation des territoires ruraux de la Thiérache. Différents chantiers importants pour le développement économique et social seront intégralement ou en partie financés par le budget attribué de 14 millions d'euros. Le ministre reconnaît que de très gros efforts ont été demandés auprès des villes suite à la baisse des dotations de l'État mais s'enorgueillit de ce budget important qui va permettre de porter les investissements à venir. Sur quels axes de développement le budget sera-t-il utilisé ? Dans quels délais ? Quelles seront les différences concrètes pour le quotidien d'un Thiérachien ? Les différents discours d'élus et entretiens avec ces derniers donnent un début de réponse. Point sur les projets des années à venir.

AMÉLIORATION DES SOINS

L'accès aux soins dans les zones rurales est un sujet fondamental pour maintenir une population constante. Tous les projets de maison de santé en cours rentrent dans le financement du contrat de ruralité. Celle de La Capelle ouverte récemment a profité du dispositif et celles de Rozoy-

sur-Serre et Vervins, encore des projets à l'heure actuelle, rentreront aussi dans son cadre. « *Les bourses attribuées pour les étudiants en médecine s'engageant à s'installer dans des milieux ruraux soutiennent ce programme* » explique le ministre.

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

« *Une étude qui vise à soutenir le développement de l'économie de proximité est en cours* » déclare Thierry Verdavaine, président du Pays de Thiérache. Cette étude, dont les résultats doivent voir le jour début 2018, sera suivie d'un plan d'action pour apporter des financements aux commerçants et artisans de Thiérache. Concrètement, un commerçant souhaitant refaire sa vitrine ou un artisan souhaitant améliorer son outil de production pourront faire un dossier de demande de financement auprès du Pays de Thiérache. Aucun détail sur les modalités pour le moment.

LES CENTRE-BOURGS

La revitalisation des centre-villes de nos communes est un sujet connu de tous, à l'instar de la ville de Vervins dont le projet est bien avancé. « *Le contrat de ruralité va beaucoup nous aider pour le financement des travaux* » confirme Jean-Marc Prince, maire de Vervins. Cela concerne bien sûr aussi les villes de Guise, Hirson et Saint-Michel, avant que d'autres ne se greffent au dispositif.

L'AGRICULTURE LOCALE

Un schéma de gouvernance alimentaire est déjà en place afin de valoriser les productions locales. Pour exemple le label « viandes de Thiérache » lancé en avril dernier. D'autres mesures concrètes seraient en cours de travail.

LES SERVICES PUBLICS

En plus des maisons de services au public existantes, la Thiérache lance les services publics itinérants, un camping-car passant de village en village et permettant aux habitants d'effectuer toutes leurs démarches administratives.

DÉVELOPPER LE TOURISME

« *La Thiérache on s'y attache* » comme s'est amusé à le rappeler Thierry Verdavaine lors de son discours, et d'ajouter « *Il faut affirmer et valoriser l'identité territoriale, se concentrer sur cet aspect attachant* ». Dans cette optique, la Thiérache va mettre en valeur les églises fortifiées (7/8 églises sur 60 dans un premier temps) afin de créer un produit groupé de tourisme organisé.

Le temps des projets et des discussions budgétaires est désormais passé. La Thiérache dispose maintenant d'un budget conséquent et les idées ne manquent pas. Au tour de nos élus

d'en faire la meilleure utilisation possible. ■



De gauche à droite, le préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Michel Baylet, et le président du Pays de Thiérache, Thierry Verdavaine, ont signé le contrat de ruralité.

par Clément Raveaux

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Et le numérique dans tout ça ?

La fibre optique est en déjà en cours d'installation sur tout le territoire de Thiérache mais un problème grave se pose encore. La téléphonie mobile. Obtenir un signal est parfois de l'ordre de l'impossible, en particulier chez certains opérateurs. Jean-Michel Baylet le concède et explique que le combat pour forcer les opérateurs à se développer en zones rurales est constant. Il annonce une étude en cours pour établir de réelles cartes des zones blanches et grises (ndlr. comparées à celles des opérateurs, considérées assez éloignées de la réalité) afin de travailler sur des bases saines. En attendant, la galère continue...



Une belle rénovation en cœur de village



Une belle réussite architecturale.

Beaucoup de monde, samedi matin, sur le parking face à l'église du village. Ni mariage, ni communion solennelle en vue, en fait les visages se tournaient plutôt vers l'imposant bâtiment faisant face à l'édifice religieux. Car imposant il l'est sans nul doute, par ses dimensions d'abord mais aussi par sa situation « en haut de la place », attirant le regard dès les premiers pas sur le parvis. Si ce n'était qu'une question de volume, n'importe quelle élévation de matériaux aurait suffi à remplir l'espace, mais ce n'était pas pour admirer un chef-d'œuvre d'art contemporain parfois décrié que les élus se sont déplacés en ce matin frisquet. Il s'agissait d'inaugurer la restauration à l'identique d'un bien communal au riche passé.

École, mairie et enfin estaminet

Après la coupe symbolique du ruban tricolore par les partenaires de cette rénovation, Marie Lefebvre, maire et initiatrice du projet, a évoqué les différentes affectations du bâtiment depuis sa construction dans les années 1870 : « À l'origine, il a été édifié pour recevoir l'école de filles, rendue obligatoire par les lois Falloux dans toutes communes de plus de 800 habitants. Il est devenu ensuite une école mixte accueillant également la mairie jusqu'en 2002. La construction des nouvelles école et mairie lui

a enlevé toute affectation. Depuis, cette pièce majeure de notre patrimoine n'attendait que l'occasion de se réveiller. Notre appel à subventions de la Caso, du Département, de la Région et même de la fondation de France et de la Caf a permis cette remise en état en respectant le style d'origine. Le deuxième objectif de cette réhabilitation, rouvrir un commerce de proximité, s'est trouvé concrétisé grâce à deux amis cuisiniers, qui se sont lancés dans l'aventure en ouvrant une épicerie et un estaminet. Nous leur souhaitons de réussir dans cette démarche. »



Ambiance chaleureuse et lumineuse dans la salle de restauration.



Assaut de politesses pour qui coupera le ruban.

Pour sa part, François De-coster conseiller régional et président de la Caso, a souligné l'attachement de ces entités à tout ce qui permet d'avoir des communes vivantes et innovantes dans le respect de leur culture et architecture.

Cuisine et produits du terroir



Le coin épicerie prêt à recevoir ses clients.

Qui dit estaminet dit cuisine, c'est là qu'interviennent les deux jeunes entrepreneurs, Luc-Charles Merlin, originaire du village, et Sébastien Ropital, ayant exercé tous deux leurs talents en région lilloise. « Ce projet nous tenait à cœur. Avec le soutien de la municipalité, nous avons pu relever le défi de s'implanter dans ce beau bâtiment magnifiquement rénové. Nous nous y sommes totalement impliqués, y compris au niveau de la décoration intérieure. Nous proposons autant en épicerie qu'en restauration des produits bio et d'origine locale », précisent les nouveaux occupants des lieux. ■

par Yannick Delloye, Clp

|| L'estaminet vous accueille du mardi au dimanche rue de la mairie de 12h à 14h et les soirs sur réservation. Téléphone 03 61 23 93 37. Fermé dimanche soir et lundi.

|| L'épicerie est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 10h et de 16h30 à 19h. Dimanche de 7h30 à 10h.



VP15 - SANTÉ

Le conseil territorial de santé fait son apparition

OISE Le conseil territorial de santé de l'Oise a été installé ce 26 janvier, à Beauvais. Ont été élus au cours de cette séance le président du conseil - Joseph Debray, le vice-président - Jean-Luc Hamiache, la présidente de la commission territoriale des usagers - Chantal De SEZE et le président de la commission territoriale en santé mentale - Dr Bruno Tournaire Bacchini.

Le conseil territorial de santé est un organisme consultatif comprenant 34 à 50 membres répartis dans cinq collèges : professionnels et offreurs

des services de santé, usagers et associations d'usagers, collectivités territoriales et leurs groupements, représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale, personnalités qualifiées.

Nouvelle instance créée par la loi de modernisation de notre système de santé, le conseil territorial de santé est amené à prendre une place majeure dans le fonctionnement de la démocratie en santé. Lieu d'expression et de proposition qui s'inscrit dans la proximité, le conseil territorial de santé vise à faire dia-

loguer l'ensemble des acteurs de la santé, pour mieux cerner les besoins des territoires et permettre l'émergence d'une expertise partagée. ■



La conseillère régionale et municipale de Beauvais, Chanez Herbanne, fait partie du conseil territorial des Hauts de France.



CARNET

MIXTE LYS AUDOMAROIS RÉINSTALLATION DU BUREAU

Bertrand Petit reconduit dans ses fonctions

La loi NOTRe et la fusion d'intercommunalités a eu quelques effets secondaires. Parmi eux, l'obligation de revoir la disposition des sièges du syndicat mixte Lys Audomarois. Composé d'élus de la communauté de communes du pays de Lumbres, de Fruges, du pays d'Aire, de la Morinie, du canton de Fau-quembergues et de la communauté d'agglomération de Saint-Omer, il a fallu remettre les choses à plat lorsque la communauté de communes de Fruges a intégré celle du Haut Montreuillois et que les quatre dernières ont fusionné pour donner naissance à la Capso. Mardi soir, 32 nouveaux membres étaient réinstallés (pour beaucoup les mêmes) avec leurs suppléants, sous la présidence de Gérard Wyckaert, président par intérim, la communauté de communes du pays de Lumbres n'ayant pas eu à proposer de nouveaux délégués...

Un bureau recomposé

Sans surprise, Bertrand Petit a été réélu à son poste de président. Mais les lignes ont quelque peu bougé à ses côtés pour composer le bureau. « Nous avons proposé un ordre, somme toute secondaire, qui dépend de l'ancienneté dans cette assemblée », signalait Bertrand Petit durant l'élection de ses huit vice-présidents. Gérard Wyckaert, Louis Cainne, Jean-Paul Lefait, Jean-Michel Marcotte et Rachid Ben Amor retrouvent ainsi une place au bureau mais à des rangs différents. Trois nouveaux délégués font leur entrée. Jean-Claude Dupont, Jean-Pierre Clercq et Daniel Marquant, qui rem-

placent Alain Méquignon, François Decoster et Jean-Claude Dissaux. « Les anciens présidents d'intercommunalités seront toujours invités aux réunions du bureau, comme René Allouchery et Christian Leroy qui étaient déjà membres associés, pour apporter leur expérience et assurer la continuité », annonçait Bertrand Petit.



Le SMLA intègrera les anciens locaux de Repartir formation, entre le boulevard de Strasbourg et le canal de Saint-Omer.

Projets de fin de mandat

Les conseillers du SMLA vont achever le mandat avec quelques projets de taille. Des travaux seront engagés sur les déchetteries de Lumbres (en mars), Arques et Tatinghem (entre mai et octobre) afin d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers. « Nous ferons de telle sorte que si l'une des déchetteries venait à être bloquée à cause des travaux, les usagers soient réorientés vers une autre déchetterie proche », rassurait Bertrand Petit. Autre annonce, « le président du Sevadec Guy Allemand a eu des soucis pour renégocier l'exploitation des déchetteries de Licques et Louches. Il menace d'en interdire l'accès si nous ne répondons pas à ses exigences financières. » En effet, les habitants de l'ancienne communauté de communes de la région d'Ardres et de la

vallée de la Hem qui avaient rejoint la Capso s'y rendent régulièrement. « Si ses exigences financières sont trop élevées, nous devons envisager de construire une nouvelle déchetterie entre Nor-dausques et Éperlecques », avançait Bertrand Petit.



Bertrand Petit a été réélu président du SMLA.

Autre projet d'envergure, le tri des déchets. Aujourd'hui, il se fait à Arques (le centre de tri est propriété du SMLA mais est géré par l'association Récup'Aire) et à Aire-sur-la-Lys (où Récup'Aire est à la fois propriétaire et gestionnaire). « Les centres de tri sont aujourd'hui obsoletés, expliquait Bertrand Petit, une étude va être menée avec les territoires voisins pour en construire un plus grand. »

Le SMLA va également déménager cette année. Jusqu'ici, il était hébergé dans les bâtiments de la mairie d'Arques. « Nous avons récupéré les locaux de Repartir formation, près du canal à Saint-Omer, qui nous a aussi offert son mobilier. » Des travaux d'aménagement sont en cours, pour un transfert avant la fin d'année.

« Les compétences pays vont désormais se concentrer sur le programme Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) et le plan climat territorial, annonçait

enfin le président. Le Scot devra aussi être validé avant la fin du mois de juin. Nous saurons si la communauté

de communes du Haut Montreuillois adhère à celui de Saint-Omer ou à celui de Montreuil. » ■

par Gr



POLITIQUE RÉGIONALE

Les messages cachés d'un fraternel discours de vœux

Un discours dans le discours. Voilà ce qu'on pouvait lire en filigrane des vœux du maire de Béthune Olivier Gacquerre le 28 janvier. Mais aussi derrière les mots du président de Région, Xavier Bertrand passé en ami (lire aussi en page 13). Au petit jeu du décodage de qui a dit quoi, tout montre que le tandem Gacquerre-Gibson a retrouvé son unité. Une unité que l'un et l'autre ont toujours revendiquée. Mais qui en coulisses a été notablement entamée, à cause des jeux d'appareils entre LR et UDI pour les législatives. «Je veux bien sûr saluer mon Premier adjoint, cher Pierre-Emmanuel» Olivier Gacquerre Le spectre de la guerre fratricide s'éloigne donc. Plusieurs signes à cela. En venant pendant deux heures à Béthune un samedi soir, au milieu d'un agenda de ministre, Xavier Bertrand délivre un message. Celui que la majorité municipale de Béthune est reconnue dans son action au service des Béthunois. Cette venue dit aussi combien le tandem Gacquerre-Gibson a tout à gagner dans l'union.

L'esprit du début de mandat

Deuxième message à peine voilé dans les mots de Xavier Bertrand: il mouille la chemise pour Béthune comme il le fait pour le reste des Hauts-de-France, certes. Mais aussi parce qu'il compte dans cette ville «un vieux compagnon» et «un complice», en la personne du premier adjoint, qu'il appelle par son prénom avec le naturel qui sied aux amis. Pierre-Emmanuel Gibson justement, ne répond pas directement lorsqu'on l'interroge sur la fracture causée entre le maire et lui par le bras de fer LR-UDI. Mais une remarque lancée tout sourire à l'issue des vœux en dit long: «Ce soir, on a retrouvé l'esprit du début du mandat, vous ne trouvez pas?» À elle seule, cette remarque est un aveu. Celui que fin 2016 a été tendue. Et, de fait, tout le discours d'Olivier Gacquerre a été à la limite de l'incantatoire, tant il transpirait de l'affirmation d'unité. Le nous, le collectif étaient à tous les chapitres. Son entame, dédiée aux

classiques salutations aux autorités et corps constitués, a même été ponctué de ce mot, qui ne figurait pas au discours tel qu'initialement écrit: «Je veux bien sûr saluer mon Premier adjoint, cher Pierre-Emmanuel, l'ensemble du conseil municipal qui est à mes côtés, à nos côtés.» Enfin, Olivier Gacquerre a définitivement enfoncé le clou de sa ligne en fin de discours: «En 2017, nous poursuivrons unis avec vous et pour vous. Au-delà finalement, des partis politiques. Car notre parti, nous l'avons toujours dit, c'est Béthune.» Au terme de cette soirée de vœux, l'hypothèse d'une candidature d'Olivier Gacquerre aux législatives, face à son Premier adjoint (LR) semble donc bel et bien derrière. Même si l'UDI, satellite des Républicains et inexistant dans la précampagne présidentielle, tente de se convaincre qu'elle peut avoir des exigences. Frédéric PETRONIO ■



Les yeux dans les yeux

Les yeux dans les yeux Il fallait être attentif pour capter l'instant. Au cœur de son discours, Olivier Gacquerre a prononcé un bout de phrase rapide, mais pas anodin. Le maire de Béthune a ainsi lâché ces mots : « (...) le jeu parfois pas simple, la coopération, c'est aussi rendre des comptes à son parti ». Difficile de croire qu'il ne parlait pas de l'UDI en cet instant. Et que, de manière subliminale, il ne s'adressait pas à Pierre-Emmanuel Gibson, les yeux dans les yeux. ■



LUMBRES.- VŒUX DE BRIGITTE BOURGUIGNON, DÉPUTÉE DE LA 6ÈME CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

«Supprimer la ligne Saint-Pol/ Arras, c'est favoriser l'isolement du territoire»

Brigitte Bourguignon a fait salle comble à Lumbres samedi à l'occasion de ses vœux. De bon augure quelques mois avant un rendez-vous électoral ?

«Happy». Le titre de Pharell Williams a été choisi par la députée pour accompagner le film rétrospectif de l'année écoulée. Clin d'oeil et symbole à l'optimisme qu'elle appelle de ses vœux.

Militante de la ruralité : «un combat qui fait sens»

A quelques mois d'un rendez-vous électoral, les vœux de Brigitte Bourguignon avaient des airs de bilan. Bilan de cinq ans (ou presque) de militantisme en faveur de la ruralité. «C'est le combat qui fait sens pour moi chaque jour». Fil rouge de son discours, la parlementaire l'a décliné sur différentes thématiques. L'agriculture, évidemment avec un hommage aux agriculteurs et leur capacité d'innover, citant en exemple le méthaniseur de Valhuon (à quelques kilomètres de Saint-Pol). Autre sujet, sensible, l'école. Brigitte Bourguignon n'y est pas allée par

quatre chemins, évoquant «la cruauté de la fameuse carte scolaire et la froide réglette du nombre d'élèves». Elle rappela son combat législatif pour que les enfants de moins de trois ans soient comptabilisés.

Le maintien de la ligne Saint-Pol/ Arras «vital»

Services publics, accès au numérique ou encore mobilité furent d'autres thèmes abordés. La députée de la 6ème circonscription souligna le combat lancé par des élus de Pernes-en-Artois pour le maintien de la ligne Saint-Pol/ Arras, «vital et cher à notre secteur d'Heuchin [...]. Une fermeture différée, nous priver de cette ligne [...], c'est favoriser l'isolement de nos territoires et amoindrir nos chances de les rendre attractifs»

Santé : bientôt un «toubib dating» ?

Brigitte Bourguignon n'a pas ménagé ses efforts, allant jusqu'à assurer la promotion de la circonscription à Lille devant les étudiants en médecine. D'autres actions sont prévues dans les prochaines semaines. Mme Bourguignon évoquait l'idée d'un

speed dating médical, «un toubib dating».

Une pause salubre dans les réformes

La réorganisation territoriale a été le dernier sujet abordé par la parlementaire. «Je forme le vœu que le temps des réformes territoriales marque une pause salubre». Salubre à la réflexion notamment.

Elle a conclu son propos en annonçant qu'elle avait «envie de continuer». Autrement dit, qu'elle sera candidate à sa succession. ■



Brigitte Bourguignon sera candidate à sa succession lors des prochaines élections législatives.

par Anthony Hoyer

